

# Garrigues

Bulletin du Conservatoire d'espaces naturels de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**DOSSIER**  
**A quoi servent vos dons ?**



**Retour sur la pollution aux hydrocarbures du Cap Taillat**



**Renaturation de la plateforme de Pifforan, deux ans après le début des travaux**



**La ferme de La Roche, une étape pour les randonneurs**

## Bureau

Président : Henri Spini  
Vice-président : Gilles Cheylan  
Trésorier : Joël Bourideys  
Trésorier adjoint : Marc Beauchain  
Secrétaire : Jean-Claude Tempier  
Secrétaire adjointe : Gisèle Beaudoin

## Conseil d'administration

François Bavouzet, Marc Beauchain, Joël Bourideys, Gisèle Beaudoin, Gilles Cheylan, Virginie Croquet, Jean-Paul Dauphin, Alexandre Lautier, Hélène Lutard, Danièle N'Guyen, Anne Renes, Fabien Revest, Dominique Rombaut, Michel Rothier, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier, Patrice Van Oye

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est agréé au titre de la loi du 10/07/76 pour la protection de la nature dans un cadre régional.

Il est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

## Directeur de la publication :

Henri Spini

## Coordination :

Irène Nzakou

## Rédaction :

Salariés et bénévoles du CEN PACA

## Conception maquette :

Audrey Hoppenot

## Comité de relecture :

Marc Beauchain, Gisèle Beaudoin, Marc Maury, Jean-Claude Tempier

## Impression :

Spot Imprimerie

## Photos couverture :

Photos couverture : Mylène Armand (photo principale), Irène Nzakou (1<sup>re</sup> photo), Pôle Var CEN PACA (2<sup>e</sup> photo), Laura Granato (3<sup>e</sup> photo)



## Siège social :

### CEN PACA

Immeuble Atrium Bât. B  
4, avenue Marcel Pagnol  
13 100 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98  
contact@cen-paca.org

[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)



# Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

*Le changement climatique, entraînant la fonte des glaces et la montée du niveau des océans, l'urbanisation et la perte d'espaces naturels et agricoles, la pollution des terres et des océans, la déforestation, tout cela a pour conséquence un impact dramatique et alarmant sur la biodiversité et notre environnement vital.*

*Les populations de certaines régions du monde commencent à en souffrir fortement.*

*Une prise de conscience générale semble émerger, et en particulier parmi les jeunes générations qui s'inquiètent pour leur avenir.*

*Tout le monde doit se préoccuper et agir à son niveau pour, au minimum, limiter ces effets néfastes provoqués en grande partie par l'Homme.*

*La politique entrerait-elle dans l'ère de la « République de l'écologie » ? L'écologie semble apparaître comme la nouvelle matrice du débat public, non pas comme une idéologie, mais comme un impératif. Les Plans nationaux en faveur de la biodiversité succèdent aux Plans Climat et aux stratégies de création d'aires protégées. Les moyens et les compétences se rassemblent au sein d'établissements et d'agences toujours plus englobantes par recherche d'efficacité et d'efficience.*

*Notre Conservatoire fait sa part pour protéger les espaces naturels et sauvegarder les espèces en danger, car ils constituent notre patrimoine commun, un capital irremplaçable et ils détiennent nombre des clés qui nous permettront de faire face aux changements globaux qui nous frappent.*

*Nos actions diverses ne pourraient pas se réaliser, bien sûr, sans notre équipe salariée, mais également sans tous les bénévoles qui s'impliquent, les adhérents qui nous soutiennent. Nos partenaires publics et privés nous appuient financièrement, mais nous pouvons heureusement compter aussi sur l'aide des mécènes et donateurs, qui participent ainsi à nos actions, soit par des dons manuels, soit par des donations de terrains. Ces terrains, par l'intermédiaire du Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, seront alors définitivement protégés et inaliénables.*

*Les Actions vertes sont des apports ciblés, très importants pour compléter les financements d'acquisition ou de gestion des sites.*

*Vous pourrez constater une nouvelle fois dans ce bulletin « Garrigues » n°65, la diversité de nos actions et apprécier la compétence et la qualité de l'ensemble de nos équipes, qui œuvrent pour notre bien-être.*

Bonne lecture à tous,

Très cordialement,

**Henri Spini**

**Président du Conservatoire d'espaces naturels de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

# Sommaire

## 4. Echos des sites et des espèces



## 9. Partenariats



## 10. À la loupe

- 10. Retour sur la pollution aux hydrocarbures du Cap Taillat
- 12. Faune, flore et habitats du Cap Taillat : état des lieux 2018
- 14. Dossier : A quoi servent vos dons ?
- 21. LIFE Alpilles : bilan d'un programme ambitieux
- 24. Renaturation de la plateforme de Pifforan, deux ans après le début des travaux
- 28. Une mallette pédagogique sur les zones humides du Pays de Grasse
- 30. La ferme de La Roche, une étape pour les randonneurs



## 32. Paroles de bénévoles



## 33. Publications



## 34. Agenda



# Echos des sites et des espèces

## Le coin des découvertes

### Découverte d'une population d'Orvet de Vérone sur l'île Sainte-Marguerite

Fruit d'une collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Université della Tuscia (Department of Ecological and Biological Sciences, Viterbe, Latium, Italie), un article sur la découverte de la seule population insulaire d'Orvet de Vérone *Anguis veronensis* connue à ce jour est paru dans la revue Acta Herpetologica. Cette population est localisée sur l'île Sainte-Marguerite (Archipel de Lérins) dans les Alpes-Maritimes, et les premiers résultats suggèrent que sa présence sur cette île est très ancienne. L'Orvet de Vérone, récemment considéré comme une espèce à part entière, est localisé en Italie et dans le sud-est de la France où les limites de sa distribution sont mal connues. Renet J., Lucente D., Delaugerre M., Gerriet O., Deso G., Abbattista C. & Cimmaruta R. 2018 -Discovery of an Italian slow worm (*Anguis veronensis* Pollini, 1818) population on a Western Mediterranean Island confirmed by genetic analysis. Acta Herpetologica 13(2): 165-169.

J. Renet

© Julien Renet - CEN PACA

Orvet de Vérone *Anguis veronensis*



### Une nouvelle localité découverte pour l'Hélicon de Vésubie

Ce gastéropode endémique du sud-est de la France n'était connu que dans trois localités dans le monde. L'Hélicon de Vésubie *Corneola crombezi* (Locard, 1882) a été observé en 2018 à Annot (Alpes-de-Haute-Provence), à 50 km des populations connues, toutes situées dans les Alpes-Maritimes. Les auteurs de cette incroyable découverte, Gabriel Létard, naturaliste et bénévole au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Cédric Roy, chargé de mission pour la même association, ont publié à ce sujet une note dans MalaCo, journal de malacologie continentale. Létard G., Roy C. 2018 - Découverte d'une nouvelle localité isolée de l'Hélicon de Vésubie *Corneola crombezi* (Locard, 1882). MalaCo - vol. 14 : 21-22.

C. Roy

Hélicon de Vésubie *Corneola crombezi* © Gabriel Létard



### Une nouvelle espèce de Germandrée, encore jamais recensée en France

La Germandrée campanulée *Teucrium campanulatum* a été découverte dans les Alpilles dans le cadre de l'inventaire des zones humides Ce taxon est assez proche de la Germandrée de Crau, suivie par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis les années 2000, sur la mare de Lanau à Arles. La Germandrée campanulée est connue historiquement sur une quinzaine de stations de la Péninsule ibérique et des Baléares. Nombre de ces stations ont disparu au cours du siècle dernier du fait de l'intensification de l'agriculture et de l'urbanisation. Elle persiste également sur deux stations, dans le sud de la péninsule italienne dans la région des Pouilles et en Sicile. Au Maghreb, sa répartition s'étendrait du détroit de Gibraltar au golfe de Gabès, mais les stations ne sont pas toutes suivies. L'espèce fait l'objet d'une évaluation sur les Listes rouges régionales et nationale d'Espagne et d'Italie dans un objectif de protection. L'espèce est donc extrêmement rare et menacée. Une belle exception buccorhodanienne, qui a fait l'objet de recherches complémentaires en 2018, et qui seront poursuivies en 2019, dans le cadre de l'actualisation des connaissances sur les mares temporaires méditerranéennes.

E. Oulès

© Emeline Oulès - CEN PACA

Germandrée campanulée *Teucrium campanulatum*



### Découverte de *Meloe tucius*

*Meloe tucius* a été découvert en mars 2019 à l'étang des Aulnes (commune de Saint-Martin-de-Crau), dans la Réserve naturelle des Coussouls de Crau. Ce gros coléoptère (30,5 mm) a déjà été observé en 2008 sur la commune voisine d'Istres (Christian Perez, comm. pers.). Cette espèce remarquable, facilement identifiable avec sa tête et son pronotum (partie dorsale du premier segment thoracique) décorés à la chevrotine, est une rareté au niveau national.

G. Paulus

© Guillaume Paulus - CEN PACA



*Meloe tucius*



© Julien Renet - CEN PACA

Photo-identification d'un Hydromante de Strinati

## Les algorithmes au service de l'étude des populations d'amphibiens

Une étude méthodologique concernant le suivi des populations d'amphibiens à partir de la photo-identification vient de paraître dans la prestigieuse revue scientifique *Herpetological Journal*. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec la Tour du Valat, et soutenu par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, a testé la fiabilité du logiciel Wild-ID chez l'Hydromante de Strinati, un amphibien dont l'aire de répartition mondiale est restreinte à l'extrême sud-est de la France (Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes) et à la région ligure (Italie). Wild-ID est un outil simple d'utilisation et gratuit qui pourrait être largement utilisé par les structures missionnées (principalement les bureaux d'études) pour évaluer l'impact des projets d'aménagement sur les populations d'Hydromante de Strinati et l'intérêt patrimonial qu'elles représentent. Aujourd'hui, les méthodes employées pour y parvenir sont inadaptées, ce qui a pour effet de sous-estimer fortement le nombre d'individus présents et de minimiser les enjeux.

Renet J., Leprêtre L., Champagnon J. & Lambret P. 2019- Monitoring amphibian species with complex chromatophore patterns: a non-invasive approach with an evaluation of software effectiveness and reliability. *Herpetological Journal*, 29: 13-22.

J. Renet

## Salomé a enfin posé ses valises !

De retour de migration le 21 mars 2019 dans le Vaucluse après plus de 4 600 km parcourus depuis la Mauritanie, Salomé, Vautour

percnoptère, n'a pas réitéré ses errances entre Vaucluse et départements voisins comme les deux saisons précédentes. Grâce à sa balise GPS, nous avons pu détecter qu'elle limitait ses déplacements à un secteur de falaises et des prés pâturés par un troupeau de moutons. Une sortie sur le terrain a permis de confirmer son cantonnement sur un secteur de falaises favorable dans le Vaucluse. Elle a en effet été observée avec un deuxième individu, fréquentant une cavité tout à fait favorable à une nidification. Et cerise sur le gâteau, elle est maintenant en pleine couvaison ! Souhaitons que la falaise choisie soit suffisamment préservée des dérangements pour mener un jeune à l'envol. Nous suivons de près les aventures de cette femelle de Vautour, rescapée à deux reprises en 2016 et 2017, et équipée d'une balise GPS avant d'être relâchée dans la nature. La diffusion de cette bonne nouvelle sur la page Facebook du Conservatoire provoque une vague massive de réactions ! Moins d'une semaine après sa publication, on peut noter plus de 22 000 internautes qui ont vu la publication, 400 « J'aime », 275 partages (de l'information), 26 commentaires.

C. Ponchon

## Etude des voies migratoires chez le Pipit de Richard

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution des voies migratoires chez le Pipit de Richard *Anthus richardi*, un projet de baguage Darvic (en collaboration avec le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux) a été mis en place à partir de l'hiver 2018-2019 sur plusieurs sites du littoral méditerranéen. Ce projet vise à contrôler la fidélité des sites d'hivernage, à documenter la durée de stationnement individuel et à mettre en évidence la stabilité d'une nouvelle voie de migration pour l'espèce en mesurant la proportion de jeunes oiseaux et d'oiseaux adultes. Cette étude est réalisée sur l'ancien hippodrome d'Alenya (Pyrénées-Orientales), sur le mas Chauvet en plaine de Crau (Bouches-du-Rhône) et sur la base nature de Fréjus (Var). Ces sites ont été choisis préférentiellement car ils accueillent depuis plusieurs années de nombreux

individus pendant la période hivernale. A ce jour, 26 oiseaux (2 dans les Pyrénées-Orientales, 21 en Crau et 3 à Fréjus) ont été équipés d'une bague blanche de type Darvic comportant un code alpha-numérique. Si des oiseaux sont ré-observés d'une année sur l'autre, un suivi par géo-localisateurs sera envisagé, afin de déterminer leurs lieux de reproduction. Ainsi, avec l'ensemble de ces éléments, l'objectif est d'essayer de comprendre pourquoi une espèce, qui niche dans les steppes d'Asie orientale et qui hiverne normalement en Inde et en Asie du sud-est, semble avoir modifié en partie ses voies de migration pour parcourir davantage de kilomètres et venir passer l'hiver dans le sud de l'Europe et le nord du Maghreb. Si vous observez cet oiseau, n'hésitez pas à faire vos retours de lectures de bagues à [paul.dufour80@gmail.com](mailto:paul.dufour80@gmail.com).

L. Tatin

## Cas pratique avec les lycéens

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli 7 élèves de BTS du Cours Diderot (Aix-en-Provence) pour une journée découverte du site de la Pardiguière au Luc-en-Provence (Var) protégé par un Arrêté préfectoral de protection de biotope. L'occasion d'échanger sur les plantes invasives et de réaliser un cas pratique : complètement d'une ornière afin de protéger un panneau d'information des projections.

V. Mariani



© Vincent Mariani - CEN PACA

Chantier avec des élèves de BTS sur le site de la Pardiguière (83)

# Echos des sites et des espèces

© Emeline Oulès – CEN PACA



Marais saumâtres littoraux de Baume longue, Martigues (13)

## L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône est enfin terminé !

Cet inventaire a été réalisé en 2017 et 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le concours financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. La cartographie et toutes les informations relatives à chaque zone humide est d'ores et déjà diffusée sur la plateforme régionale des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le SIT ([zones-humides.pnrpaca.org/zh/index](http://zones-humides.pnrpaca.org/zh/index)). Le rapport d'inventaire précisant la méthodologie et l'analyse des données d'inventaire, ainsi que l'Atlas communal associé à cette cartographie seront prochainement diffusés par les services de l'Etat. Le Conservatoire a inscrit dans son Plan d'Action Quinquennal (PAQ) la préservation des zones humides comme axe d'intervention prioritaire. Ce projet avait donc pour ambition d'actualiser l'inventaire des zones humides du département des Bouches-du-Rhône mené en 2001 par la Tour du Valat sur l'ouest du département. Cela en vue d'améliorer les connaissances sur les zones humides de l'ensemble du territoire par une expertise de terrain (botanique et pédologie), combinée aux connaissances des acteurs du territoire et à l'analyse de nombreuses cartographies récentes de végétation, pédologie, topographie... Cet inventaire permettra de mieux prendre en compte, intégrer et préserver les zones humides dans les politiques de protection de l'environnement, mais aussi d'aménagement du territoire. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône a mis à jour une

surface de 100 000 ha (lagunes incluses) de zones humides, soit 19,6 % du territoire départemental, avec une prédominance surfacique des marais et lagunes côtiers naturels et des marais saumâtres aménagés (Camargue et pourtours de l'étang de Berre). Ce département côtier a donc une grande responsabilité dans la conservation de ces zones humides souvent dégradées et en déclin depuis trop années.

E. Oulès

## Un ancien transformateur reconverti en gîtes à chauves-souris dans le camp militaire de Canjuers

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a inauguré l'aménagement en gîte à chauves-souris d'un ancien transformateur, le 7 mai 2019, en présence de l'Office national des forêts, de l'Armée, du Parc naturel régional du Verdon et des propriétaires privés intéressés par ce type de travaux. Le montage du projet, le cahier des charges, ainsi que les petits aménagements internes ont été réalisés par le Conservatoire, tandis que les travaux de charpente et le plancher ont été pris en charge par l'équipe militaire des pionniers du Camp de Canjuers. Les travaux ont été conduits en février. Le 7 mai 2019, du guano (crottes de chauves-souris) était déjà visible, ce qui témoigne du succès des aménagements. L'emplacement est idéal en raison de la mosaïque d'habitats alentour (zones humides, ripisylves, prairies de fauche, forêts, landes et pelouses) et de l'absence de pesticides sur ce secteur.

A. Catard



Les partenaires du projet devant l'ancien transformateur reconverti en gîte à chauves-souris, Camp de Canjuers (83)

## Des chantiers bénévoles visent à protéger la roselière de Fondurane

En décembre 2018, deux chantiers nature ont été organisés grâce à la conservatrice bénévole du site de Fondurane et au groupe local de bénévoles. Ces chantiers avaient pour objectif la mise en place de barrières sur les berges exondées du site de Fondurane à cette saison, autour de la roselière centrale du site. Le niveau du lac de Saint-Cassien étant très bas, le marnage met à nu les berges et permet ainsi, à certaines périodes de l'année, aux visiteurs de pénétrer dans la roselière. La mise en place de barrières permet de matérialiser la réglementation de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope qui interdit toute pénétration en tout temps dans cette roselière.

H. Camoin

## Restauration de la bergerie de Peau de Meau

Suite au vol de poutres intervenu à l'automne 2017 après fracturation du portail, une partie de la toiture de la bergerie menaçait de s'effondrer. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, co-gestionnaires de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, ont assisté le propriétaire (WWF France), sur le plan technique, pour restaurer la bergerie. Des travaux d'urgence, réalisés en janvier 2019, ont ciblé la partie de la toiture concernée, soit 33 m<sup>2</sup>, avec dépose et repose des tuiles à l'identique après remplacement des poutres et liteaux. Le portail fracturé a également été remplacé.

Le coussoul de Peau de Meau, d'une surface de 150 ha, est localisé en centre Crau, sur la commune de Saint-Martin-de-Crau. La bergerie et le cabanon associé sont implantés au centre de la place de pâturage. Ce coussoul est aujourd'hui pâturé au printemps avec la présence permanente d'un berger.

Y. Toutain

# Echos des sites et des espèces

## Les Sternes naines à l'abri

L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne s'est pas laissée décourager par la pluie, pour mettre en place la zone de protection destinée aux Sternes naines sur le site des Palous à Saint-Chamas (près de la Petite Camargue). Pour rappel,

l'an dernier, deux couples s'étaient reproduits (recensés dans le cadre du programme LIFE+ ENVOLL). Le site avait été peu dérangé du fait des forts niveaux d'eau au printemps 2018. Malheureusement, une vague avait emporté les œufs avant éclosion. Nous leur souhaitons un bon succès de reproduction cette fois-ci !

E. Oulès



Protection de la zone de nidification des Sternes naines sur le site des Palous (13)

## Participez !

### Atlas de la biodiversité communale de la Ville d'Arles

La commune d'Arles et ses partenaires (Parc naturel régional de Camargue, CPIE Rhône Pays d'Arles et Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont été retenus par l'Agence française de la biodiversité pour réaliser en 2019 un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Le Conservatoire effectuera notamment une analyse des zones dont la connaissance est lacunaire, afin de définir les secteurs et taxons à enjeux. Il assurera également une expertise scientifique pour les inventaires citoyens et procédera à des inventaires d'experts lorsque cela sera nécessaire. L'ABC d'Arles s'appuie en partie sur les observations de la population locale. Plusieurs sorties d'initiation destinées aux amateurs sont encadrées par des experts naturalistes entre avril et septembre 2019. Les inventaires sont menés sur les zones urbaines et périurbaines d'Arles et de ses hameaux, en dehors des zones protégées du territoire qui sont déjà bien connues. Comme il est impossible d'inventorier toutes les espèces présentes, trois groupes d'espèces ont été retenus : les amphibiens, les papillons et les chauves-souris. Chaque arlésien est appelé à participer à l'élaboration de ces inventaires et à faire remonter ses connaissances et ses observations sur les parties du territoire concernées et sur les trois types d'espèces retenus.

B. Meffre



### L'Atlas de la biodiversité sur la Sainte-Baume est lancé !

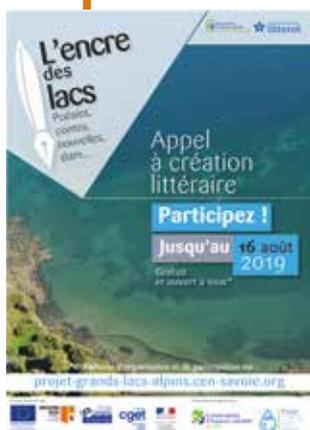
Cet Atlas, retenu par l'Agence française pour la biodiversité, s'étend sur deux communes : La Roquebrussanne et La Celle (Var). Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligue pour la protection des oiseaux pour la réalisation d'inventaires et de sciences participatives en 2019. L'accent sera mis sur plusieurs thèmes : l'amélioration des connaissances sur le foyer biologique majeur de la montagne de la Loube, la caractérisation de la trame agricole et la fonctionnalité de la trame turquoise autour desquelles s'inscriront des actions de sensibilisation du public mais aussi des agriculteurs. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer aux inventaires !

G. Kapfer

### L'encre des Lacs : appel à création littéraire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie organise, dans le cadre du projet Grands Lacs Alpains, un appel à création littéraire « L'encre des Lacs », grâce au soutien financier de l'Union européenne et de l'État. Le thème général porte sur la qualité des paysages et des milieux naturels des grands lacs de France, en laissant place à des messages de portée symbolique, sensorielle et à l'imaginaire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, partenaire du projet Grands Lacs Alpains, relaie cet appel. A vos plumes, prêts, partez ! Les saisons, le temps, la nature, le mystère, le romantisme, la société, le mouvement : les thématiques sont aussi nombreuses que les sensibilités et sont laissées à la discrétion du participant. En retranscrivant ces différents regards, il s'agit d'inciter à développer l'observation et à éveiller la curiosité et la conscience sur ce patrimoine. Cet appel à création est gratuit et ouvert aux enfants âgés d'au moins 6 ans et aux adultes. Les textes sont à adresser, avant le 16 août 2019 par voie électronique (en format PDF uniquement), à l'adresse : [creation@cen-savoie.org](mailto:creation@cen-savoie.org).

L. Quelin



## Retour sur...

### Soutenance d'une thèse, à l'interface entre recherche et conservation

Un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a soutenu sa thèse le 1<sup>er</sup> février 2019 à 14h à la Maison des associations de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). Laurent Tatin, chargé de mission scientifique, a présenté ses travaux consacrés aux suivis de la « Dynamique de populations d'espèces steppiques et menacées en vue d'une application à leur conservation ». A partir de travaux menés dans une démarche scientifique au fil de 15 années d'activité professionnelle, cette thèse montre les perspectives qu'offre la collaboration entre recherche et gestion conservatoire. Plusieurs sites d'étude et espèces sont pris comme modèles, dont le territoire de la Crau, le Lézard ocellé ou encore le Criquet de Crau, pour lesquels le Conservatoire mène des projets.

Laurent Tatin a réalisé sa thèse dans le cadre d'un doctorat sur validation d'acquis de l'expérience (VAE) à l'université d'Avignon. Auparavant, il n'était pas possible de présenter une thèse de doctorat sans avoir été inscrit plusieurs années dans un laboratoire affilié à l'université d'Avignon. Dorénavant, toute personne ayant eu, durant sa carrière professionnelle, une activité de recherche, pourra demander à accéder au grade de docteur de l'université d'Avignon sous certaines conditions.

T. Dutoit, I. Nzakou

### Des doctorants à la réunion annuelle du comité consultatif de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau

Présidée par M. le Sous-préfet d'Arles, Michel Chpilevsky, cette réunion, qui s'est tenue le 26 février 2019, a permis de dresser le bilan d'activité de l'année 2018 et d'aborder les demandes d'autorisations soumises à avis du comité consultatif. L'après-midi, quatre doctorants et un jeune docteur, sont venus présenter leurs travaux de recherche en biologie et écologie en Crau. Les 30 personnes réunies ont pu en apprendre davantage sur le Criquet de Crau, la résilience des milieux, la phytosociologie, les bousiers ou encore le travail des fourmis restauratrices des écosystèmes dégradés !

B. Meffre

### Vernissage de l'exposition « D'une terre à une autre » à l'Écomusée de la Crau

La Maison de la Crau a accueilli plus de soixante personnes à l'occasion du vernissage de la nouvelle exposition photographique temporaire « D'une terre à une autre » le 15 mars 2019. Érick Baldassari, photographe, a suivi pendant deux ans, Roger Pellat, éleveur ovin à Mouriès et son équipe de bergers, où il a fait bien plus que passer d'une terre à l'autre en marchant dans leurs pas, en vivant avec eux, en partageant le gîte et le couvert, le froid et la pluie, la chaleur du sud et la fraîcheur des montagnes pour capter des instants de vie avec son appareil photo, du village de Mouriès dans les Bouches-du-Rhône, jusqu'en Savoie, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne. Associant l'Homme, l'animal et le cycle végétal, cette migration

saisonniers a marqué la mémoire collective comme la sienne, qu'il nous présente au travers de ses photographies et vidéos prises par drone. Cette exposition d'une cinquantaine de photographies est proposée dans le cadre de l'année 2019 de la gastronomie et sera visible jusqu'au 31 août 2019 à l'Écomusée de la Crau.

L. Mayeur

### L'Outarde canepetière sur le plateau de Valensole

Suivie depuis 25 ans par un administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Claude Tardieu, cette espèce a été présentée le 8 février 2019 lors d'une conférence organisée par la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En premier lieu, le président de l'Association des usagers de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon a accueilli la trentaine de participants. Puis, Claude Tardieu s'est attaché à décrire la morphologie de l'espèce *Tetrax tetrax*, son milieu d'origine et actuel, sa reproduction — dont les trois formes de parade possibles — et son régime alimentaire. Il a ensuite rappelé que les effectifs de l'Outarde ont chuté de 80 % en l'espace de 20 ans en France. Concernant le statut de l'espèce, seules trois régions concentrent la quasi-totalité des individus. Claude Tardieu a par ailleurs abordé les nombreuses études réalisées en Poitou-Charentes. Dans une dernière partie, il a présenté en détails les résultats des comptages d'Outardes sur le plateau de Valensole. Il a rappelé qu'un partenariat a été mis en place entre le Parc naturel régional du Verdon et certains agriculteurs volontaires, afin de favoriser la présence de l'espèce à travers leurs pratiques. La conférence a été précédée d'une sortie autour de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon (83), secteur connu pour abriter des individus d'Outarde canepetière.

D. Lazin



Visite de l'exposition « D'une terre à une autre » à l'Écomusée de la Crau (13)

## Chantiers de travaux d'intérêt général sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau

Dans le cadre d'un partenariat avec le tribunal de grande instance de Tarascon, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé en avril 2019 un premier chantier « TIG » (travail d'intérêt général) avec trois personnes condamnées à des heures de travaux d'intérêt général. Sur quatre jours, les forces vives présentes, encadrées par les gardes-techniciens de la Réserve naturelle des coussouls de Crau, ont restauré, dans une ambiance conviviale, deux panneaux d'accueil et construit deux gîtes à Lézard ocellé au pied des panneaux. Le Conservatoire tient à remercier l'ensemble des participants pour leur enthousiasme et pour le travail effectué, ainsi que la carrière de la Ménudelle pour le don de galets qui ont servi à la construction des gîtes à Lézard.

Y. Toutain



Chantiers « TIG » en Réserve naturelle de Crau (13)

## Une nouvelle zone humide en convention à Thorame-Basse

La commune de Thorame-Basse s'implique depuis plusieurs années dans la conservation de ses zones humides. Cela a commencé par la signature d'une convention de gestion sur le Marais de Château-Garnier dès 2004. En 2017, la nouvelle municipalité est passée « à la vitesse supérieure » en confiant au Conservatoire d'espaces



Visite de l'Etang Salé de Courthézon, février 2019

naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort et la rédaction du plan de gestion de la zone humide du Lac des Sagnes. Cette dernière, d'une superficie de 14 ha majoritairement en terrains communaux, fait à présent l'objet d'une convention de gestion entre la commune et le Conservatoire, afin de mettre en œuvre le plan de gestion.

L. Granato

## L'Etang Salé de Courthézon : une visite de goût !

Une visite de l'Espace naturel sensible de l'Etang Salé de Courthézon a eu lieu le 26 février 2019, dans le cadre de la mission d'audit de la Fédération nationale des Sites Remarquables du Goût à destination de la culture du vignoble de Châteauneuf-du-Pape pour une inscription au patrimoine culturel immatériel. La Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange, et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, co-gestionnaires, ont accompagné la délégation, afin de lui faire découvrir les richesses du site. Propriété de la commune de Courthézon, l'Etang Salé a fait l'objet d'importants aménagements entre 2011 et 2015. Ces travaux se sont traduits par une augmentation notable de la biodiversité avec le retour d'espèces à fort enjeu patrimonial et une réelle appropriation du site par le public et les acteurs locaux. L'Etang Salé, situé

en plein cœur du célèbre vignoble Châteauneuf-du-Pape actuellement en lice pour une inscription au patrimoine culturel immatériel, est un bel exemple d'adéquation entre l'action de restauration d'une zone humide et le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

G. Blanc

## Signature de la Charte forestière du Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Henri Spini, président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a signé cette charte qui lie les communes forestières, les Départements des Bouches-du-Rhône et du Var, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Office national des forêts, ainsi que de nombreuses structures en lien avec la forêt. La Charte prévoit une gestion forestière durable, la valorisation des produits, la recherche de nouveaux débouchés, une sylviculture multifonctionnelle qui répond aux fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales (connaissance et préservation de la biodiversité) de la forêt. Jean-Claude Tempier, administrateur au Conservatoire, était invité à cette signature en tant que référent « faune » du Parc et rapporteur scientifique Natura 2000. Il représente notre Conservatoire depuis 2015 au comité de pilotage de cette Charte.

J-C. Tempier



Visite du ministre de la Transition écologique, François de Rugy (au centre de la photo), sur la plage de l'Escalet à Ramatuelle (83), le 5 avril 2019

## Retour sur la pollution aux hydrocarbures du Cap Taillat

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire du Cap Taillat (propriété du Conservatoire du littoral), se mobilise depuis le début de la pollution aux hydrocarbures de la côte varoise, survenue le 16 octobre 2018. Le ministre de la Transition écologique, François de Rugy, est revenu à Ramatuelle le 5 avril 2019 pour constater l'avancée de la dépollution. Au 20 mai 2019, soit six mois après le début de la dépollution, une équipe réduite de la société Le Floch Dépollution était encore à pied d'œuvre pour effacer les stigmates de cette catastrophe.

La pollution fait suite à une collision entre deux cargos qui s'est produite le 7 octobre 2018 au large du cap Corse. Du carburant s'est échappé des cuves du porte-conteneurs Virginia, percuté par le navire tunisien Ulysse ; le ruban de pollution mesurait 300 m de large sur moins d'un kilomètre de long, ce qui représente 600 tonnes d'hydrocarbures. La France et l'Italie ont dépêché sur les zones touchées des bâtiments

de dépollution. Les hydrocarbures qui n'ont pas pu être récupérés ont atteint le littoral varois le 16 octobre 2018. Ce sont ainsi 16 km du rivage qui ont été impactés par cette pollution.

La plage de Pampelonne et le site du Cap Taillat, vitrines de la qualité paysagère au niveau mondial pour la commune, ont été lourdement pollués. Le rivage du Cap Taillat est découpé en

criques de roche granitique et de sable gris. La configuration rocheuse du site a aggravé la pollution localement. Le fioul, projeté sur les rochers et dans les criques, a constitué un millefeuille avec des feuilles de posidonie, du bois flotté et du sable. Ces sous-couches ont pollué en profondeur les zones sableuses. Sur l'isthme du Cap Taillat, nous avons constaté qu'un dépôt graisseux transporté par les embruns

## HISTORIQUE DU DÉPLOIEMENT DU PLAN POLMAR TERRE

**16 octobre 2018** : en début d'après midi, le sous-préfet de Draguignan et le maire de Ramatuelle viennent constater la pollution sur le Cap Taillat.

**16 octobre 2018** : en fin d'après midi, le préfet du Var active le plan POLMAR Terre.

**17 et 18 octobre 2018** : M<sup>e</sup> Banet, huissier de justice, réalise un constat sur les 16 km du rivage ramatuellois.

**18 octobre 2018** : les opérations de dépollution débutent sur la plage de Pampelonne.

**18 octobre 2018** : le préfet du Var se rend sur la plage de Pampelonne pour assister à l'ouverture du chantier POLMAR Terre.

**19 octobre 2018** : le CEDRE et la DDTM de Toulon viennent constater la pollution sur le site du Cap Taillat.

**23 octobre 2018** : le ministre de l'environnement vient constater la pollution sur la plage de Pampelonne.

**25 octobre 2018** : la déléguée régionale du Conservatoire du littoral, le CEDRE et la société Le Floch Dépollution viennent constater la pollution sur le Cap Taillat.

**26 octobre 2018** : l'entreprise Le Floch Dépollution commence le chantier de dépollution sur Taillat.

**21 novembre 2018** : la déléguée adjointe de la Délégation régionale du Conservatoire du littoral, le directeur du Parc national de Port-Cros, deux membres du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros, la DDTM, le DGS de la Croix-Valmer, l'ITOF, la société Le Floch Dépollution, l'Observatoire marin du Golfe de Saint-Tropez, se rendent à l'entrée du Cap Taillat pour visualiser l'impact de la pollution sur les rochers.

## PRINTEMPS 2019 : LA DÉPOLLUTION CONTINUE SUR LE CAP TAILLAT



Photos prises le 20 mai 2019

© Irène Nzakou

s'est déposé sur des plantes protégées (Barbe de Jupiter, Passerine hirsute), dont plusieurs pieds ont été dégradés et ont dé péri.

Cette pollution a également perturbé la gestion du site. Les agents du Conservatoire ont ainsi été détournés

de leurs missions pour suivre la dépollution et faire respecter l'arrêté municipal auprès des visiteurs. Cet arrêté, en effet, interdisait l'accès au littoral pendant plusieurs semaines afin d'éviter que les visiteurs marchent dans le pétrole et diffusent la pollution sur des zones non contaminées.

Prévus jusqu'en mars 2019, les travaux de dépollution sont toujours en cours à l'heure où ces lignes sont écrites.

Raymond Viala, Irène Nzakou



Panneau de prévention installé sur le sentier des Douaniers, Cap Taillat



Mailles de suivis Tortues d'Hermann

## Faune, flore et habitats du Cap Taillat : état des lieux 2018

Outre les travaux réalisés sur le Cap Taillat pour la reconquête paysagère du site, suite à l'incendie de 2017, de nombreux suivis écologiques, financés notamment par l'Etat et par les donateurs privés, ont été menés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tout au long de l'année 2018. En voici les résultats.

### La Tortue d'Hermann

Le suivi de la population de Tortues d'Hermann du Cap Taillat s'inscrit dans un suivi global par Capture-Marquage-Recapture (CMR) de la population du Cap Lardier et du Cap Taillat réalisé en partenariat avec le Parc national de Port-Cros et l'Agence française pour la biodiversité (Thibaut Couturier) qui en effectuera les analyses statistiques. A noter que le recueil des données de terrain pour

l'année 2018 a bénéficié de la contribution de la SOPTOM. Le suivi de la Tortue d'Hermann en 2018 par CMR a permis de trouver 8 tortues dont une seule était déjà marquée. Cette tortue était d'ailleurs la seule tortue retrouvée vivante en plein cœur de la zone incendiée de Taillat ; elle avait été marquée et équipée d'un émetteur afin de s'assurer de sa survie les mois suivants l'incendie. Sur les 8 tortues observées dans le cadre du suivi, 3 ont été retrouvées dans la zone incendiée, 1 en lisière et 4 en zone non incendiée. Il est à noter que les conditions de prospection étaient globalement difficiles hors zone incendiée en raison de la densité du maquis. Les conditions de prospections (déteabilité des animaux) ont également été rendues très difficiles sur une bonne partie de la zone incendiée par la forte expression de Charbons laitieux *Galactites elegans*.

### Le Lézard ocellé

L'espèce n'a pas été contactée cette année sur les 3 mailles ayant fait l'objet d'un suivi ciblé.

### Flore et habitats

#### • Flore patrimoniale

Le Palmier nain repartant de souche, il n'a pas été impacté très durement



Tortue d'Hermann trouvée lors du suivi

par l'incendie. Sur près de 450 observations effectuées par Gilles Cheylan, administrateur du Conservatoire, 327 ont été brûlés mais sont repartis, 59 sont morts, et 58 n'ont pas été brûlés (5 autres ont un impact noté « indéterminé »). La Passerine hérissée s'est quant à elle bien exprimée après le passage du feu, laissant supposer une régénération par germination assez rapide.

On peut confirmer le maintien d'ores et déjà identifié de plusieurs espèces telles que *Anthyllis barba-jovis* (qui rejette très bien de souche), *Allium chamaemoly*, *Ophioglossum lusitanicum*, *Isoetes durieui* et *Limonium pseudominutum*. A noter l'observation de nouvelles espèces floristiques à enjeu telles qu'*Aira provincialis*, *Serapias lingua* et *Serapias neglecta*.

#### • Germination

Grâce à l'apport de cendres riches en potassium et du fait de la stimulation de la banque de graines par le feu, plusieurs espèces végétales couvrent désormais des surfaces importantes. Le contraste est saisissant entre les

### QUESTION DE PRÉVENTION

Un document de prévention sur le risque incendie sous forme de carte postale détachable a été édité en 5 000 exemplaires. Une grande partie de ces cartes ont été distribuées durant l'été 2018 aux vacanciers sur les 3 Caps (Taillat, Lardier et Camarat) et sur la plage de Pampebonne. Elles ont également été mises à disposition du public dans des points d'accueil, auprès des restaurateurs, dans les offices de tourisme et à La Poste de Ramatuelle.

Deux panneaux de prévention sur le risque incendie ont été implantés sur le Cap Taillat en mai 2019. Chaque panneau, d'une taille de 150 cm x 40 cm, reprend les principaux messages de la carte postale et s'adresse aux touristes, aux riverains et à tout promeneur. Le texte est en partie traduit en anglais pour être accessible au plus grand nombre.



*Ophioglossum lusitanicum* du Cap Taillat (2018)



*Galactites elegans*



Reprises d'*Anthyllis barba-jovis* (2018)

zones brûlées en 2007 actuellement pratiquement dépourvues de strate herbacée et les zones brûlées en 2017 largement végétalisées. Cela démontre aussi que ce faciès est transitoire. Le contraste est également important entre les zones initialement mises en lumière présentant visiblement une banque de graines significative et les pinèdes dont le sol était tapissé d'aiguilles. La combustion de celle-ci n'a pas permis aux herbacées de s'exprimer. Il conviendra d'observer le décalage attendu sur cette recolonisation herbacée qui devrait être liée à un apport ultérieur de graines. Les espèces herbacées qui dominent sont *Galactites tomentosus*,



Chêne-liège le 1<sup>er</sup> janvier 2018



Chêne-liège le 11 juin 2018

*Bituminaria bituminosa*, *Lobularia maritima*, *Mercurialis annua*, *Lupinus angustifolius*. Leur répartition dépend en partie des habitats. Les peuplements sont parfois pratiquement monospécifiques, notamment pour la Psoralée bitumineuse qui domine sur les parties hautes du site. La flore pionnière après incendie est dominée par des espèces rudérales.

#### • Régénération des espèces vivaces

Les rejets de souche ont été observés moins d'une semaine après le sinistre. Les premiers ligneux présentant ces rejets étaient des Pistachiers lenticulaires, des Filaires à feuille étroite et des Chênes verts. Leur développement a ensuite été rapide et en janvier 2018, beaucoup d'arbustes atteignaient environ la moitié de leur hauteur initiale. Des pieds de *Scirpus holoschoenus* et des Palmiers nains ont également présenté des repousses à partir de leur apex tout juste une semaine après l'incendie. En revanche, les Bruyères arborescentes ont été plus longues à réagir. Les asperges ont également réagi très rapidement et elles représentent parfois les seules espèces visibles en janvier dans les sous-bois qui étaient riches en biomasse. Les salsepareilles couvrent à nouveau des surfaces imposantes mais sont contraintes de ramper au sol en raison du manque de support.

Un brunissement des extrémités de feuilles ou aiguilles est observé sur plusieurs espèces. Celui-ci est dû aux embruns salés qui ne sont plus bloqués par la végétation littorale. Certains Pins parasols survivants situés relativement en retrait du trait de côte présentent ce brunissement des aiguilles qui pourrait aussi être dû à ces embruns, mais ce phénomène n'est pas généralisé.

La régénération des Chênes-lièges par le houppier est observée mais n'est pas systématique. Une proportion significative des sujets n'a pas sur-

#### MÉCÈNES, BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES, DE NOUVEAU PRÉSENTS LE 20 MAI 2019

Comme en février 2018, le Conservatoire, avec la participation de la municipalité de Ramatuelle, du Conservatoire du littoral et du Parc national de Port-Cros, a organisé au printemps une rencontre réunissant les mécènes, bénévoles et partenaires qui avaient manifesté leur soutien suite à l'incendie de 2017 (cf. Garrigues n° 63, p24). Cette fois-ci, c'est sous une météo clémente qu'une trentaine de personnes a pu redécouvrir le site du Cap Taillat, ainsi que les résultats des travaux réalisés.



Événement du 20 mai 2019 rassemblant mécènes, bénévoles et partenaires ayant soutenu la reconquête paysagère et écologique du site

vécu. Globalement, l'intensité du feu est bien perceptible dans les vallons et les cols. La présence d'une biomasse initiale importante liée à des sols plus profonds et plus frais s'est combinée avec l'effet venturi (accélération du vent dans les détroits du relief).

Le même sujet cinq mois plus tard démontre la résilience de certains Chênes-lièges. Pourtant, on constate le recul général de la densité d'essences forestières, en particulier là où les sols sont les moins profonds et là où la vitesse du vent a été la plus forte. La zone brûlée dix ans auparavant est la plus impactée. La partie non rebrûlée en 2017 est extrêmement pauvre en strate herbacée et dominée par les essences du maquis, en particulier par le Ciste à feuilles de sauge *Cistus salviifolius*. La richesse de la strate herbacée un an après ne doit donc pas masquer l'appauvrissement global du sol qui n'est que partiellement rééquilibré par les espèces fixatrices d'azote de l'air (*Bituminaria bituminosa*, *Lupinus angustifolius*, *Calycotome spinosa*).

Antoine Catard, Joseph Celse, Raymond Viala, Irène Nzakou

# A quoi servent vos dons ?

Les missions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en grande partie financées par des fonds publics (57 %) provenant essentiellement de l'Etat et des collectivités locales. Les dons et le mécénat ne représentent que 2 % des ressources de l'association. Ces dons permettent pourtant au Conservatoire d'apporter un financement propre dans le cadre de projets multipartites ou de financer des actions dans leur intégralité. Découvrez dans cet article les différentes formes de dons privés et leurs outils associés, en particulier les Actions vertes, le Fond de dotation et le mécénat.

- Zoom sur l'Action verte « Zones humides des Alpes du sud » (p.16)
- Le Fond de dotation, pour une protection inaliénable(p.18)
- Le mécénat, c'est tout naturel (p.20)

A photograph of a woman standing in a forest of bare trees. She is wearing a light-colored jacket and dark pants. In the background, there is a stone building with a thatched roof. The ground is covered in fallen leaves.

Mme Brigitte Godard a fait don de sa propriété de 14 ha située à Entrepierres (04) au CEN PACA via le Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels.

# Zoom sur l'Action verte

## « Zones humides des Alpes du sud »

Gorges de l'Enchrême

Soutenu par les dons collectés dans le cadre d'Actions vertes\*, et par des fonds publics, le Conservatoire poursuit sa politique d'acquisition de zones humides dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Hautes-Alpes, lui permettant de protéger durablement avec ses partenaires des milieux fragiles et menacés. Zoom sur la co-acquisition des prairies de l'Enchrême et les motivations des partenaires associés.

Sagnes, tourbières, mares, marais, prairies humides, forêts alluviales, adoux, les zones humides revêtent des formes extrêmement variées, présentes à toutes les altitudes, s'étendant d'un mètre carré à plusieurs dizaines d'hectares. Dans les Alpes, ce sont des milieux naturels souvent marquants dans le paysage, mais dont les surfaces restent somme toute réduites en comparaison avec certains autres habitats naturels. Les zones humides

abritent une faune et une flore spécifique, riche de diversité. Elles sont également indispensables par les nombreux services écologiques, économiques et récréatifs qu'elles nous apportent.

Occupant principalement des terrains convoités comme les fonds de vallées et les plateaux, les zones humides de montagne ont de tout temps été soumises à des pressions liées à l'agriculture et à l'urbanisation.

En raison des services rendus par les zones humides, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse soutient financièrement leur acquisition dans le but de les protéger, mais aussi de restaurer leur fonctionnement hydrologique. Au regard de ces enjeux multiples, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique volontariste d'acquisition de zones humides identifiées comme prioritaires.

Certaines de ces opérations s'inscrivent d'ailleurs dans des stratégies territoriales d'envergure menées en partenariat avec les collectivités locales. Il s'agit notamment du cas des prairies de l'Enchrême situées dans les Alpes-de-Haute-Provence. Le Parc naturel régional du Luberon, animateur du site Natura 2000, a estimé que les zones humides se sont réduites de moitié depuis 1944, passant de 300 ha à 156 ha (Jérôme Brichard et Nicolas Fuento, 2016). Afin d'enrayer cette évolution négative, voire de restaurer certains milieux humides, le Conservatoire a engagé une démarche d'acquisition, en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, la SAFER et les communes de Céreste et Reillanne. Grâce à des subventions atteignant un

taux de 70 % sur l'actuel programme (80 % sur le programme précédent), l'Agence de l'Eau est un acteur majeur. Dans le cadre de ce partenariat, communes et Conservatoire contribuent à part égale sur les 30 % restants (20 % précédemment) et deviennent copropriétaires des parcelles achetées. **C'est grâce aux dons des adhérents que le Conservatoire peut bénéficier de cet ancrage territorial indispensable ! Par sa capacité à apporter des financements privés, et donc être partie prenante des acquisitions, le Conservatoire est reconnu comme un interlocuteur important et sur le long terme.**

**Actuellement, le Conservatoire est copropriétaire d'un peu plus de 6,5 ha sur les prairies de l'Enchrême. Les dons des adhérents qui ont été nécessaires à ces acquisitions représentent environ 4 200 € (soit 10 % du budget total). Les parcelles acquises sont actuellement louées à des agriculteurs avec des cahiers des charges environnementaux qui ont notamment permis de convertir un peu plus de 5 ha de cultures de maïs en prairies !**

Lionel Quelin, Irène Nzakou

\*Une **Action verte** est un don souscrit par un particulier ou une personne morale pour un projet d'acquisition, de gestion de sites biologiquement sensibles ou de protection d'espèces menacées. Les Actions vertes viennent compléter les autres financements reçus par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les sommes collectées sont mobilisées en une ou plusieurs fois selon l'avancement du projet.

## INTERVIEWS



Gérard Baumel, maire de Céreste

« Une grande partie des prairies de l'Enchrême se trouve sur la commune de Céreste et nous avons été informés du foyer écologique important que représente le site (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, Zone de valeur biologique majeure, classé en milieu naturel exceptionnel, Réserve de biosphère...). On nous a incité à adopter une stratégie foncière pour une exploitation contrôlée de ces terrains, d'où la convention multipartite avec la SAFER, le CEN PACA et la commune de Reillanne, à un coût très réduit puisque l'Agence de l'eau a financé une bonne partie de l'acquisition. Il s'avère que depuis que nous avons entrepris cette maîtrise foncière et cette gestion par le CEN PACA, des espèces considérées comme disparues, telles que l'Ecrevisse à pattes blanches, refont peu à peu surface dans les prairies de l'Enchrême. Nous communiquons auprès des éleveurs et du grand public sur la valeur écologique de ces terrains. Maintenant, la machine est lancée. S'il y a d'autres opportunités pour des acquisitions, nous nous positionnerons, sans hésitation. »

## Florian Guillaume, agriculteur de la parcelle co-acquise par le CEN PACA

« En tant qu'éleveur ovin, je m'étais d'abord porté candidat à l'achat de cette parcelle et d'autres mises en vente par la SAFER. Je n'ai pas été retenu pour les autres parcelles et je me suis retiré de celle de l'Enchrême parce que le CEN PACA et les communes avaient un projet de co-acquisition. Finalement, j'ai plutôt demandé à en être locataire. J'ai d'abord signé un bail SAFER de mise à disposition, puis un bail rural à clauses environnementales avec les nouveaux propriétaires, c'est-à-dire le CEN PACA et la commune de Reillanne. Ce bail comprend un certain nombre de contraintes comme le fait de ne pas fertiliser le sol, l'obligation d'installer une prairie permanente. J'ai labouré et semé au mois de mars dernier le mélange de plantes fourragères prévues par le CEN PACA et le Parc du Luberon : Fétuque des prés, Fétuque élevée, trèfles, lotiers, pâturins... Pour moi, cette location est une très bonne chose et la terre est bonne. En précarité foncière, je ne pouvais pas acheter un terrain suffisamment grand pour faire paître mes 350 brebis. Je trouve néanmoins dommage de ne pas pouvoir fertiliser le sol de temps en temps, avec du fumier par exemple. Mais il a été décidé de laisser les prairies évoluer naturellement, sans ajout de matière organique. Le mélange de semis a bien pris. C'est l'étape la plus difficile à mettre en place, le reste suit tout seul. L'idée est de faire deux fauches en mai et juillet, et une pâture à la descente d'estive en novembre. Le Parc naturel du Luberon fera régulièrement l'inventaire de certaines espèces. »



© Evelynne Drevillon

## Interview de Claire Dufour, maire de Reillanne

« Lorsque nous avons été sollicités pour ce projet de co-acquisition, il nous a semblé que celui-ci correspondait tout à fait à nos valeurs, à savoir l'humanité, la protection de la nature, le respect de l'environnement. Ce qui est intéressant, c'est cette double orientation à la fois de protection de la nature mais aussi d'aide à des agriculteurs en difficulté. Nous souhaitions en effet confier ces terres aux agriculteurs qui en avaient le plus besoin, tenter de les déprécariser, en gardant à l'esprit le respect des clauses environnementales. C'est la 1<sup>re</sup> fois que nous réalisons une opération de ce type et nous serions ouverts pour renouveler l'expérience si d'autres opportunités se présentaient. D'autant que les relations avec le CEN PACA sont excellentes, les réunions constructives avec une bienveillance réciproque et dans une ambiance professionnelle détendue. »

Propos recueillis par I. Nzakou



## VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE UNE ACTION VERTE ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié de nombreuses Actions vertes : « Chauves-souris d'Entraigues », « Espèces végétales rares Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur », « Zones humides des Alpes du Sud »... Dernière en date, l'Action verte « Vieilles forêts patrimoniales » pour l'achat et la protection de vieux boisements (lire p.36). Faites votre choix !



Site de Font de Mège, commune d'Entrepierrres (04)

En juillet 2011, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels créait un Fond de dotation, afin de disposer d'un outil juridique adapté pour recevoir des donations et des legs\*. La toute première donation au Fond de dotation par l'intermédiaire du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été faite par Mme Brigitte Godard en novembre 2018. Il s'agit du Bois de Font de Mège, propriété de 14 hectares de forêt située au pied de la Montagne de Gache sur la commune d'Entrepierrres (près de Sisteron) dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Madame Brigitte Godard (lire interview p.19) a acheté en 2001 puis 2007 un ensemble de parcelles représentant une surface totale d'un peu plus de 14 ha, dans le but d'offrir un lieu de méditation dans la nature aux membres de son association, Thiglé<sup>1</sup>, basée à Sisteron. Très attachée à ce lieu, Madame Godard s'est rapprochée du Conservatoire, afin de le préserver de manière pérenne. Elle a ainsi souhaité faire donation de ses parcelles au Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, tout en conservant l'usage du site comme lieu de méditation. Le Fonds de dotation a confié la gestion écologique du site au Conservatoire. Une convention signée entre le Conservatoire et l'association Thiglé précise les clauses à respecter pour chaque partie.

Cette propriété forestière est amenée à évoluer naturellement pour donner à terme une forêt d'arbres matures riches en biodiversité. La présence de vieux arbres de gros diamètre sur le site est, en effet, favorable à de nom-

breuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de chiroptères, leur fournissant des gîtes et des micro habitats intéressants (cavités, fissures, écorces décollées). Le Conservatoire, en charge de la gestion écologique du site, travaillera avec les autres propriétaires de la forêt à la préservation de vieux arbres et à son exploitation respectueuse. Par ailleurs, une convention de pâturage sera mise en place avec les éleveurs. Cette donation garantit donc la préservation à long terme de cet espace naturel remarquable.

#### Le Fond de dotation

Créés par la loi de modernisation de l'économie de 2008, les Fonds de dotation sont des personnes morales de droit privé qui peuvent recevoir et gérer les biens de valeur mobilière ou immobilière qui leur sont cédés, et ceci dans un objectif d'intérêt général. La donation au Fond de dotation est exempte de droit de mutation. Les coûts afférents (frais notariés) sont pris en charge par le Conservatoire

#### \*DIFFÉRENCE ENTRE DON, DONATION ET LEGS

Un **don manuel** est un don à un organisme sans l'intervention obligatoire d'un notaire. Il se traduit par la remise d'argent (chèque, espèces, virement, prélèvement automatique, don en ligne par carte bancaire, etc.), la remise de biens en nature ou la réalisation de services (vêtements, mise à disposition d'un local, meubles, nourriture, etc.), un abandon de droits d'auteur ou du produit de la vente d'un bien, etc.

La **donation** est une libéralité. A la différence d'un don manuel, elle doit obligatoirement passer par l'établissement d'un acte authentique devant notaire. La donation peut porter sur toutes sortes de biens (argent, meubles, immeubles, etc.), sur des droits ou encore sur des valeurs (droits sociaux, d'usufruit, etc.)

Le **legs** réside dans la transmission de patrimoine pour cause de mort, au profit d'une personne désignée par testament, le légataire.

Toutes ces formes de dons permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune. La donation et le legs ne peuvent bénéficier qu'à certaines structures (le Fond de dotation en fait partie), contrairement au don manuel.

concerné, sauf souhait contraire du donateur.

Voici les garanties apportées par le Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels :

- il agit dans l'intérêt général avec une gestion intéressée, à caractère non lucratif,
- chaque année, il est contrôlé par un commissaire aux comptes,
- le Fond de dotation permet la conservation des biens transmis (par donation ou legs) par leur inscription à la partie inaliénable du capital du Fond,
- toute donation fait l'objet d'un acte notarié garantissant juridiquement au donateur et à ses héritiers le respect de leur volonté.

<sup>1</sup> Plus d'infos : <http://thigle.com>



Vieux chêne sur le site de Font de Mège

### Comment donner au Fond de dotation ?

Vous souhaitez transmettre votre patrimoine pour contribuer à la protection de la biodiversité ?

- S'il s'agit d'un terrain d'intérêt écologique, il est versé à la partie inaliénable du capital du Fond de dotation, bénéficiant ainsi d'une préservation à long terme (garantie au niveau juridique). La gestion et le suivi des terrains sont confiés au Conservatoire d'espaces naturels local.
- S'il s'agit d'un bien, d'une valeur mobilière ou immobilière, les moyens mobilisés permettront de financer des projets de préservation de la biodiversité par le réseau des Conservatoires.

Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable (Article 200 du Code général des impôts). À titre d'exemple, un don de 1 000 € ne vous revient qu'à 340 € alors que l'intégralité profite au Fond de dotation. Ce mécanisme de réduction s'ap-

plique aux dons en numéraire, ainsi qu'aux dons en nature (biens meubles, parts sociales...).

**Pour une donation, un don ou un legs, parlez-en à votre notaire, ou contactez au choix :**

- **L'antenne du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la plus proche de chez vous :** Siège à Aix-en-Provence (04 42 20 03 83), Pôle Alpes-Maritimes à Antibes (04 97 21 25 11), Pôle Alpes du Sud à Sisteron (04 92 34 40 10), Pôle Bouches-du-Rhône à Saint-Martin-de-Crau (04 90 47 02 01), Pôle Var au Luc-en-Provence (04 94 50 38 39), Pôle Vaucluse à Carpentras (04 90 60 12 32)

OU

- **Le Fond de dotation (siège),** 6 rue Jeanne d'Arc — 45000 Orléans - Délégué général — 02 38 24 55 00 / [fonds-de-dotation@reseau-cen.org](mailto:fonds-de-dotation@reseau-cen.org) - [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

Irène Nzakou et Lionel Quelin

## POURQUOI AVOIR DONNÉ AU FOND DE DOTATION ?



Brigitte Godard

« J'avais appris, dans une émission de télévision, qu'il était possible de léguer un patrimoine à une association. Je cherchais justement le moyen de « remettre » dans le bien commun une propriété acquise en 2000. En allant à une projection sur des Aigles à Saint-Vincent-sur-Jabron, j'ai rencontré Lionel Quelin<sup>2</sup> qui m'a parlé du Fond de dotation des Conservatoires d'espaces naturels. J'ai été ravie de découvrir qu'il était possible de donner un terrain tout en continuant à l'utiliser. J'ai donc signé une convention avec le CEN PACA dans ce sens.

A notre époque, la préservation de la Nature est déterminante, la conscience écologique qui en émerge permet de s'ouvrir à un monde plus harmonieux.

C'est important d'informer le public sur cette forme de don. Peut-être que cette première donation donnera des idées à d'autres... J'ai d'ailleurs incité un voisin à faire la même chose avec ses parcelles ».

Propos recueillis par I. Nzakou

## BIENTÔT UNE FONDATION

### Bruno Mounier, directeur de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

« Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels transformera prochainement son Fond de dotation en Fondation reconnue d'utilité publique. L'objectif de ce nouveau statut est de renforcer la stratégie foncière du réseau au niveau national et de développer la contribution citoyenne à travers toutes formes de dons (donation, legs, mécénat, etc.). En effet, la Fondation permettra aux Conservatoires d'étendre les possibilités de collecte de fonds et leur donnera, notamment, la possibilité de recevoir du patrimoine foncier aussi bien privé que public. La Fondation permettra ainsi de favoriser la philanthropie en faveur de la biodiversité. Elle complétera les outils déployés par le réseau des Conservatoires pour protéger la biodiversité. »

Propos recueillis par I. Nzakou



<sup>2</sup> Lionel Quelin est responsable du Pôle Alpes du Sud du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Le mécénat, c'est tout naturel

© Mylène Armand - Biocoop  
Pose de pièges à insectes sur le site de Font de Mège, commune d'Entrepierrres (04), avec les salariés de Biocoop Sisteron

**Mécénat financier, en nature ou de compétences... Parfois, le monde de l'entreprise et le monde associatif se rejoignent parce qu'elles partagent des valeurs communes. Un exemple avec le partenariat qui s'est mis en place entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le magasin Biocoop de Sisteron.**

## INTERVIEWS

**Mylène Armand, responsable du magasin Biocoop de Sisteron**

« Lorsque nous avons mis en place la carte de fidélité dans notre magasin, en novembre 2018, nous avons réfléchi à quelle association nous pourrions en faire bénéficier. Le CEN PACA s'est présenté à nous. Nous avons été séduits par l'objet de l'association et par le fait qu'elle était locale. Les supports de communication (affiches, brochures, bulletins d'adhésion) du Conservatoire sont mis en évidence dans le magasin. Chaque fois qu'un client atteint son bon de réduction de 5 €, nous lui expliquons que le magasin Biocoop reverse 1 € au CEN PACA. Les clients sont contents que l'association bénéficiaire soit locale, certains la connaissent, d'autres la découvrent. L'équipe du CEN PACA a également tenu un stand le week-end de Pâques devant le magasin et organisé une sortie nature à destination des salariés. Je n'ai eu que des bons retours. »

Propos recueillis par I. Nzakou

Depuis 2017, le réseau Biocoop déploie une carte de fidélité dans ses magasins. Le principe est le suivant : le client cumule des points (1 € : 1 point) et au bout de 250 points, soit 250 € d'achat, il se voit offrir une remise de 5 € ou 10 € selon les Biocoop. Lorsque ce bon d'achat est émis, la Biocoop concernée reverse 1 € à l'association de son choix. Biocoop Sisteron a choisi le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2019.

Ce partenariat, simple à mettre en place, permet de faire connaître l'association et d'assurer sa visibilité sur une période assez longue auprès des habitants de Sisteron et des alentours, qui bien souvent ignorent son existence. Pour le Conservatoire, c'est aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents ou bénévoles.

Ce partenariat s'est accompagné de plusieurs actions réalisées par l'équipe en charge du projet :

- **Une affiche** présentant le Conservatoire installée au niveau des caisses du magasin.
- **Un stand** à l'entrée du magasin le samedi 20 avril 2019 pour informer les clients sur le rôle du Conservatoire.
- **Une sortie nature pour les salariés de la Biocoop**, le 8 mai 2019 sur le site de Font de Mège à Entrepierrres (Alpes-de-Haute-Provence), avec pour objectif de les informer sur les actions du Conservatoire afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les clients du magasin.

- Le **mécénat financier** est l'apport d'un montant en numéraire (en argent) au profit d'un projet d'intérêt général.
- Le **mécénat en nature** consiste à donner ou mettre à disposition des biens au profit d'un projet d'intérêt général.
- Le **mécénat de compétences** consiste à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général.

Ce sont en général les entreprises qui pratiquent le mécénat avec un avantage fiscal puisqu'elles peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % des dons, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise, versés aux œuvres ou organismes d'intérêt général (CGI art. 238 bis).

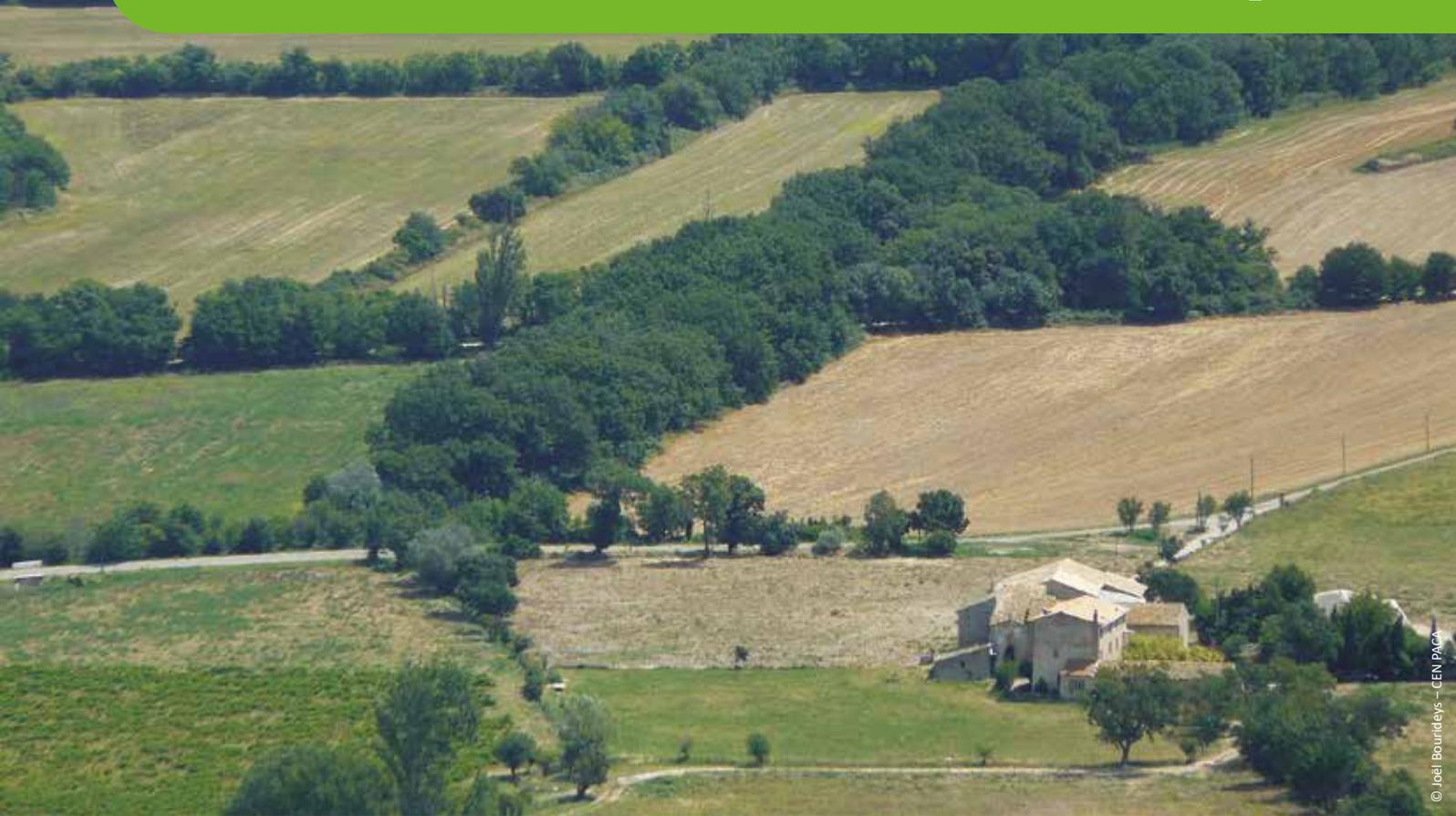
## Des exemples récents de mécénat

- La **Fondation d'entreprise Barjane** a permis de financer du matériel et des actions de communication dans le cadre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli (15 000 €) dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinateur en région.
- L'entreprise **Sanofi** de Sisteron a offert au Conservatoire un serveur d'une valeur de 6 000 €, un outil précieux pour le traitement de données en masse et la production de cartes thématiques.
- L'association le **GIRAZ** (Groupe d'information, de recherches et d'animation sur les zygaenidae) a fait un don de 1 000 € au Conservatoire pour participer à l'Atlas des papillons.
- La société **GRT Gaz** et le **Conseil départemental des Bouches-du-Rhône** ont fait don de véhicules réformés au Conservatoire.

Irène Nzakou, Laura Granato,  
Sonia Richaud



<sup>3</sup> <http://admical.org>



Les haies forment une trame verte, important pour la survie, l'alimentation et les déplacements de la faune, Mas de Gras, quartier de Roquemartine (13)

## LIFE Alpilles : bilan d'un programme ambitieux

Le 20 février 2019 à Saint-Rémy-de-Provence, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participait au séminaire de restitution et de clôture du LIFE Alpilles, en tant que bénéficiaire associé de ce programme. Lors de cette manifestation qui rassemblait les acteurs du territoire et un public intéressé, les résultats de ce projet, débuté en juillet 2013, ont été présentés.

Les Alpilles sont un massif montagneux culminant au sommet des Opies, reconnaissable à l'ancienne tour DFCI qui le couronne. Orienté ouest-est, il mesure approximativement 25 km de long sur 5 à 6 km de large. La partie montagneuse offre des paysages remarquables, typiques de la Provence, comme le Val d'Enfer et la vallée des Baux, le plateau de la Caume, le vallon des Glauges, les falaises d'Orgon, etc. Le tourisme y est omniprésent. Les communes qui entourent ce massif sont très attractives. Le site subit donc une forte pression foncière, susceptible de peser sur l'espace agricole. Enfin, de grands incendies de forêts comme en juillet 1999 et août 2012 ont parcouru des surfaces considérables. Tourisme, urbanisation, déprise agricole, catastrophes naturelles ont des conséquences significatives sur la préservation des espaces naturels et des espèces. C'est en grande partie ces motivations qui

ont incité les élus des 16 communes du massif à se rassembler dans un Parc naturel régional, dont la création s'est concrétisée en 2007.

### L'initiative, les partenaires financiers, les bénéficiaires associés

La réflexion pour se doter de moyens performants, afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel du Parc, a commencé en 2011. Les élus se sont rapidement orientés vers un projet LIFE, porté par le syndicat mixte qui gère le Parc. Le projet aurait pu être déposé immédiatement auprès de la Commission européenne. Mais l'équipe chargée de son élaboration et les élus ont souhaité mettre toutes les chances de leur côté. C'est pourquoi le dossier a été retravaillé pour être soumis courant 2012 à la Commission. Cette démarche a porté ses fruits, car le programme a été financé à hauteur de 75 %, ce qui en démontre l'excellence.

Le programme porte sur la conservation de 13 espèces d'oiseaux présents toute l'année ou en période estivale sur le site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale des Alpilles). Les espèces concernées sont l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, le Circaète Jeanle-Blanc, le Rollier d'Europe, le Grand-duc d'Europe, l'Outarde canepetière, le Bruant ortolan, le Petit-duc scops, le Faucon crécerellette, l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le Pipit rousseline, l'Alouette lulu.

Outre la Commission européenne, le programme qui s'élève à 2,3 millions d'euros était cofinancé par l'Etat (DREAL), le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et un autofinancement du Parc naturel régional.

Pour réaliser les actions de gestion et de conservation prévues au programme, le Parc s'est entouré de bénéficiaires associés : A Rocha, CERPAM,

Groupement des oléiculteurs professionnels de la vallée des Baux, Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles, Ligue pour la protection des oiseaux, et Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conservatoire intervient en tant que coordinateur régional des Plans nationaux d'actions relatifs à la conservation de l'Aigle de Bonelli et du Vautour percnoptère.

## Concrètement, les actions et les résultats

Plus de 40 actions étaient prévues dans le programme LIFE. Les plus remarquables sont les suivantes :

- **Agriculture, restauration des haies, pastoralisme** : les filières oléiculture, viticulture, arboriculture fruitière et céréaliculture étaient au cœur des expérimentations. Des journées d'échange et de formation ont été organisées auprès des agriculteurs, dont certains ont testé des pratiques culturelles alternatives sur des parcelles test. Parmi les expériences remarquables, des oléiculteurs ont testé le prototype d'un atomiseur qui épand de l'argile, pour lutter contre la mouche de l'olive. En ce qui concerne les haies, leur importance est grande en Provence pour la protection des cultures contre le mistral et l'érosion des sols. Mais elles sont également utiles pour la faune en général, et en tant que constituant d'un réseau (Trame verte) indispensable aux déplacements des chiroptères et des oiseaux. 6,5 km de haies ont été ainsi plantées. Quant au pastoralisme, indispensable à l'ouverture des milieux et à la préservation des écosystèmes et des paysages, il est à l'origine de travaux d'ouverture des milieux, plus particulièrement de garrigues, et de plans d'occupation pastorale complétés par le suivi scientifique des parcelles concernées.

- **Gestion forestière** : les forêts communales sont soumises à des plans d'aménagement forestier sous la conduite de l'Office national des forêts. Les forêts privées de plus de 25

ha sont l'objet de plans simples de gestion. Le Parc naturel régional des Alpilles a élaboré un guide des « bonnes pratiques » de gestion écologique. Parmi ces préconisations, on notera l'instauration d'îlots de vieillissement pour favoriser et conserver des habitats propices aux insectes, chauves-souris et oiseaux.

distinguera le suivi télémétrique de 4 couples d'Aigles de Bonelli pour déterminer leurs domaines vitaux, sous la direction de Cécile Ponchon, chargée de mission au Conservatoire, la pose de nichoirs pour le Rollier d'Europe et le Faucon crécerellette, etc.

Qui parle le mieux du massif des Alpilles, sinon ses habitants ? De nombreuses sessions de formation ont été réalisées à destination des scolaires (mallettes pédagogiques, animations en classe et dans la nature) et édition d'un numéro spécial de l'Oiseau Mag Junior par la LPO. Aux plus grands sont proposés notamment un espace d'information dans le musée Urgonia à Orgon, un film « Des oiseaux et des hommes », une application « balade » à télécharger sur le téléphone pour observer les oiseaux dans les Alpilles, une carte ornithologique éditée à 10 000 exemplaires, etc. Enfin, des sessions de formation ont été organisées à l'attention des hébergiers, gestionnaires de chambres d'hôtes et de camping. Par leur intermédiaire, les touristes sont informés et sensibilisés à la richesse de l'avifaune des Alpilles et à sa protection.

Les Parcs naturels régionaux ont été créés pour favoriser un développement économique, culturel, patrimonial

et qualité de vie en conciliant activités humaines et conservation de la nature. « Une autre vie s'invente ici », dit-on. Gageons que les résultats du LIFE Alpilles seront pour beaucoup dans cette vie réinventée.

Joël Bourideys et Cécile Ponchon

Pour en savoir plus :

Les documents produits dans le cadre du LIFE Alpilles sont disponibles au siège du Parc naturel des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence et dans les communes du Parc. Citons en particulier le « Layman's Report » (résumé non technique) qui présente les résultats du LIFE, à télécharger sur le site internet du Parc national des Alpilles : <http://www.parc-alpilles.fr>.

**PROGRAMME D'ACTIONS**

Life Alpilles

Les **OISEAUX** des Alpilles

Parc naturel régional des Alpilles

**Mercredi 20 février 2019**

*Des oiseaux, des paysages et des hommes*

**Journée ouverte à tous**

**Matin**  
Tables rondes thématiques.

**Après-midi**  
Diffusion du film du programme LIFE.  
Animations pour les enfants et sorties sur le terrain.

**Séminaire de restitution et de clôture à Saint-Rémy-de-Provence**

L'Alpium - 1 Lotissement Blanchin, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (GPS N 43,79254 °, E 4,84201 °)

**Programme disponible sur**  
LifeAlpilles et [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)

**Inscriptions avant le 15 février 2019**  
Florence KURCZ [raf.life@parc-alpilles.fr](mailto:raf.life@parc-alpilles.fr) 04 90 90 44 16

- **Chasse** : en lien étroit avec le pastoralisme et la gestion forestière, les groupements cynégétiques et sociétés de chasse ont mis en place et entretiennent des garennes pour les lapins, et des cages de pré-lâcher pour les perdrix. En effet, ces espèces sont traditionnellement chassées dans les Alpilles, mais ce sont aussi des espèces-proies pour les grands rapaces, dont l'Aigle de Bonelli et le Grand-duc d'Europe.

- **Connaissance, conservation, écotourisme** : le programme LIFE a permis de mettre en place des suivis scientifiques et de nombreuses actions de conservation. Il faudrait un numéro entier de Garrigues pour toutes les décrire. On

## RETOUR EN IMAGES



Lors de la visite de la Commission européenne. Eric Blot (directeur PNR Alpilles), Timothée Schwartz (A Rocha), Mariane Dispa (Chargée de mission tourisme et loisirs durables - PNR des Alpilles), Jean-Paul Herremans (DG environnement)



Plantation de haie dans le cadre du LIFE



Robin Lhuilier (LPO) pendant une animation à destination des hébergeurs et des acteurs du territoire



Garenne édiflée sur le plateau d'Orgon, pour le repeuplement de lapins (gestion de l'Aigle de Bonelli)



Champ d'oliviers (suivi et traitement contre la mouche de l'olive au moyen d'argile pulvérisée)

## Renaturation de la plateforme de Pifforan, deux ans après le début des travaux

Nous exposons dans un précédent Garrigues (n°62, 2017) les enjeux et projets de la plateforme de Pifforan (Brignoles) servant depuis plusieurs décennies à ESCOTA de lieu de stockage de ses surplus d'enrobés. Les 22 ha en mesures compensatoires (faisant suite à la création d'un parking en milieu naturel) ont bien été confiés au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui s'attèle depuis à re-naturer ce site qui était devenu une zone de plusieurs hectares quasiment stérile. Quoi de mieux que des photos pour illustrer ces surprenants changements ?

### • Les déchets

Déchets inertes (béton, plâtre, enrobé bitumineux...) et déchets banals (glissières d'autoroute en métal, PVC, emballages plastiques...), représentant au total plusieurs dizaines de tonnes et de mètres cube, jonchaient le sol de la plateforme. Pelleteuses, camions à benne et conteneurs durent être employés pour en venir à bout.



### • Travail du sol/ Ensemencement hydraulique et plantation d'arbres

Le sol, quasi-stérile car constitué de couches successives d'enrobés (graviers mélangés avec goudron ou bitume) et de matériaux inertes (sur parfois plusieurs mètres de profondeur !), a été défoncé, griffé, puis enrichi en terre et hydro-ensemencé par plus d'une quinzaine d'espèces (coquelicots, Plantain à corne de cerf, pimprenelle, millepertuis...). Des fosses de plantations et des haies (avec oliviers, églantiers, Chênes blancs, Chênes verts...) ont également été installées.



Travail du sol (avant)



Travail du sol (après)



Ensemencement hydraulique en cours



Après l'ensemencement hydraulique



Plantation d'arbres en haie



Plantation d'arbres en bosquet

## • Talus à guêpiers

Afin de permettre la reproduction du Guêpier d'Europe sur le site, un talus est créé à partir de sable limoneux. Il mesure plus de 9 m de long et 2,50 m de hauteur.



Talus à guêpiers : avant



Talus à guêpiers : après

## • Création des mares

Pour les amphibiens tel que le Pélodyte ponctué entendu sur le site, trois mares reliées entre elles et une indépendante ont été créées. Leur superficie totale dépasse les 1 250 m<sup>2</sup> ! Moins d'un an après leur création, un branchiopode classé quasi menacé dans la Liste rouge nationale a été trouvé : *branchipus schaefferi*.



Création de mares : avant



Création de mares : après

## • Pendoir à couleuvre

En milieu naturel, les couleuvres peuvent pondre leurs œufs sous de vieilles souches. Le pendoir artificiel tente de reproduire ces conditions. Il est constitué de grumes et de branches recouvertes de broyats. Le tout est contenu par une bâche en plastique noire camouflée. Les broyats en se décomposant viendront augmenter la température, afin de faciliter l'incubation des œufs, effet renforcé par la bâche.



Pendoir à couleuvre : avant



Pendoir à couleuvre : après



- **Création du gîte à chauve-souris**

« Rien ne se perd, rien ne se crée tout se... chiroptérise ». Le site était couvert par de nombreuses glissières d'autoroute en béton, chacune pesant plusieurs tonnes. Elles ont été assemblées, afin de créer une pièce ensuite fermée par un mur d'aggl. Une ouverture de 15 cm de hauteur a été conservée, afin de permettre le passage de la majorité des espèces de chiroptères présentes dans le Var. Des tuiles ont été accrochées au plafond pour servir d'interstices aux chauves-souris.



Création du gîte à chauve-souris : avant



Création du gîte à chauve-souris : en cours



Création du gîte à chauve-souris : en cours



Création du gîte à chauve-souris : après

## Photos vues du ciel

Après un an de chantier, la plateforme de stockage commence à prendre une allure bien différente et perd son aspect « verrue » au milieu d'un espace naturel.

Jonathan Vidal



Photos vues du ciel : avant



Photos vues du ciel : après

# À la loupe

## Une mallette pédagogique sur les zones humides du Pays de Grasse

Les zones humides constituent des milieux vulnérables qui souffrent de nombreuses atteintes : drainage, comblement, mise en culture, pollution... Pourtant ces milieux assurent des fonctions essentielles au service de l'Homme : « éponge naturelle » accueillant les surplus d'eaux, « filtre naturel » au rôle épurateur, « réservoir de biodiversité »... Afin de sensibiliser et de valoriser cet écosystème, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG), en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes Côte d'Azur, a créé une mallette pédagogique sur les zones humides destiné au jeune public.



Mallette pédagogique des zones humides du Pays de Grasse (06)

La mallette propose aux encadrants (enseignants, éducateurs, animateurs) un outil adapté et « clé en main » pour enseigner au jeune public du cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>) les notions relatives aux zones humides, leurs rôles, leurs fonctions, et le lien étroit qui existe entre elles et l'espèce humaine. Elle est composée d'outils variés pour privilégier le questionnement, l'expérimentation et l'observation de l'élève, et développer sa curiosité et son esprit critique : des fiches « élève », un poster, une expérience scientifique, des fiches « observation du petit naturaliste », un livret sur les bio-indicateurs de zones humides, un jeu sur le lac Valentin de Valderoure. Enfin, un livret pédagogique accompagne l'encadrant pour la prise en main des différents outils.

### Dans la peau d'un petit naturaliste

Tel un naturaliste, l'élève observe la nature pour trouver les réponses aux questions relatives aux zones humides grâce à des « fiches d'observation du petit naturaliste ». Il étudie ainsi les espèces floristiques hygrophiles afin d'identifier et différencier les types de zones humides du Pays de Grasse : lacs, prairies humides, mares, ripisylves... Par ailleurs, le bon état de conservation des zones humides est abordé grâce à l'étude des espèces bio-indicatrices.

### Les services rendus par les zones humides

Par le biais de fiches « élèves », la mallette permet de savoir en quoi les zones humides sont utiles à l'Homme, en abordant le concept de « services rendus » : lutte contre les inondations,

**Fiche élève n°1**

Nom : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

Et moi c'est évaluer la réussite de son accompagnement pour la découverte des zones humides!

**Définition d'une zone humide**

1 Place les mots suivants au bon endroit : lac, nature, eau, temporairement, mer.  
Définition : Une zone humide est un habitat \_\_\_\_\_ inondé ou gorgé d' \_\_\_\_\_ douce ou saumâtre (saumâtre = légèrement salée, mais moins que la \_\_\_\_\_), en permanence ou \_\_\_\_\_. Par exemple, un \_\_\_\_\_ est une zone humide.

2 Selon la définition, dessine ci-dessous une zone humide telle que tu l'imagines :

3 A l'aide de ton dessin, répond aux questions ci-dessous :  
Comment s'appelle la zone humide que tu as dessinée ? \_\_\_\_\_  
Cette zone humide possède-t-elle de l'eau toute l'année, même en été ? \_\_\_\_\_  
Selon la définition des zones humides, la mer est-elle considérée comme une zone humide ? \_\_\_\_\_ Pourquoi ? \_\_\_\_\_  
As-tu dessiné des animaux ou des plantes sur ta zone humide ? Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

© CEN PACA

Fiches élève de la mallette

recharge des nappes souterraines, amélioration de la qualité de l'eau, production biologique. Une expérience sur les prairies humides permet de comprendre leurs différents rôles, mais également leur vulnérabilité et les menaces qui pèsent sur ces milieux.

## Des sorties nature autour des lacs de l'arrière-pays grassois

Dans le prolongement de la mallette pédagogique, le Conservatoire accompagnera à partir de 2019 les élèves sur le terrain lors de sorties scolaires afin d'observer les espèces floristiques et faunistiques inféodées aux zones humides et leurs capacités d'adaptation à ces milieux particuliers. Les scolaires pourront ainsi mettre en pratique les connaissances acquises grâce à la mallette pédagogique abordée avec leurs encadrants. Ces sorties seront animées sur le lac Valentin de Valderoure et le lac de Thorenc à Andon.

## Pour emprunter la mallette pédagogique « Zones humides »

Antenne Alpes-Maritimes du CEN PACA - Tél. 04 97 21 25 11

Leslie Motta

## LE MOT DE...



**Leslie Motta, responsable du Pôle Alpes-Maritimes<sup>1</sup>, en route vers de nouveaux horizons**

« Gérer l'antenne départementale des Alpes-Maritimes du CEN PACA était un défi de taille à mon arrivée il y a six ans. Cette mission m'était chère et j'ai apprécié m'investir au quotidien, avec mes collaborateurs, pour agir en faveur de la protection et la gestion des espaces naturels de ce département si singulier, et de sa biodiversité remarquable. Ce qui m'a beaucoup plu, c'est la polyvalence du métier alliant travail de bureau et inventaires de terrain, mais également les relations partenariales, les rencontres avec les acteurs locaux et la vie associative. Cette expérience fût très riche d'apprentissages et de relations humaines au contact de mes collègues salariés, des administrateurs, des adhérents et de l'ensemble des partenaires. Je souhaite désormais valoriser mes nouvelles connaissances, tant naturalistes qu'en conduite de projets, pour mon nouveau défi professionnel, tourné vers le domaine créatif et le design textile, où la biodiversité tiendra une place principale ! Je garderai aussi longtemps que possible un regard attentif envers le CEN PACA que j'affectionne, cette fois-ci du côté d'une de ses autres forces vives : ses adhérents. Après un tuilage et une passation des dossiers départementaux, c'est aujourd'hui avec sérénité que je passe le relais à Anaïs Syx, votre nouvelle interlocutrice en tant que responsable du pôle Alpes-Maritimes ! »

## Empreintes et traces d'animaux autour du lac Valentin à Valderoure



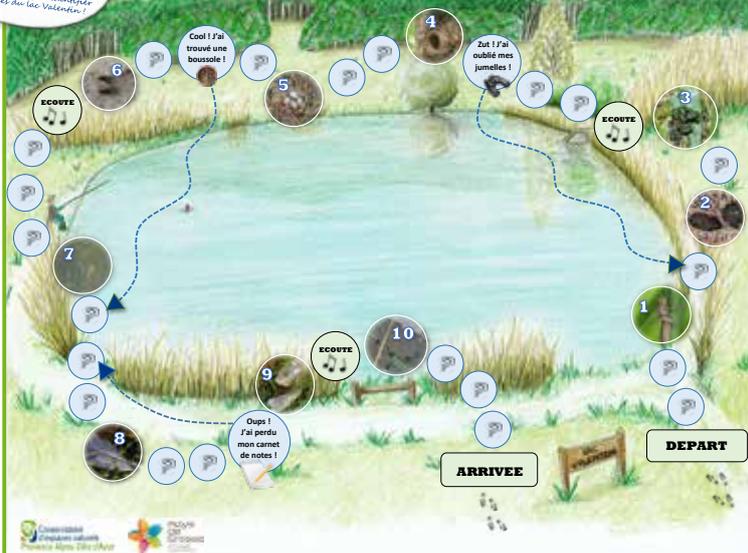
« Souvent, les animaux se cachent à notre approche, mais ils laissent parfois des empreintes ou des traces derrière eux ! En vous prêtant attention, essayez d'identifier les espèces du lac Valentin ! »

**Buts du jeu :** Le gagnant est le joueur qui arrive le premier sur la case « arrivée » après avoir fait le tour du lac Valentin pour observer sa biodiversité.

**Règles du jeu :** Le jeu se joue avec un dé. Chaque joueur choisit un pion puis lance le dé. Celui qui obtient le plus grand chiffre commence.

Tous les pions sont sur la case « départ ». Le premier joueur lance le dé et déplace son pion dans le sens de la marche, d'autant de cases que le chiffre tiré au dé. Lorsqu'un joueur tombe sur une case, un joueur adverse pioche une carte pour poser la question : carte « question », « identification », ou « écoute » selon la case. Celui qui répond repousse la réponse est bonne, sinon il passe son tour. Si la première question de la carte « identification » a déjà été posée au cours du jeu, passer à la deuxième question de la carte puis à la troisième. Lorsqu'un joueur tombe sur une case « j'ai trouvé... », « j'ai oublié... » ou « j'ai perdu... », il redescend à la case indiquée par la flèche et passe son tour.

Le joueur est arrivé uniquement si son dernier déplacement le fait s'arrêter sur la case « arrivée ». Si le chiffre tiré au dé est plus grand, le joueur continue la partie en revenant sur sa route.



Jeu du lac Valentin



Feuille d'observation du petit naturaliste



Poster sur les zones humides du Pays de Grasse

<sup>1</sup> Leslie Motta est remplacée depuis février 2019 par Anaïs Syx



Site de La Roche, Le Lauzet-Ubaye (04)

## La ferme de La Roche, une étape pour les randonneurs

A l'entrée de la vallée de l'Ubaye et au pied du massif du Grand Morgon, sur la commune du Lauzet-Ubaye, se trouve le site de La Roche, propriété d'une vingtaine d'hectares acquise par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en 1999, et gérée depuis 2012 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les deux partenaires ont décidé, en 2016, de redonner vie à la ferme de La Roche, un vaste projet de restauration au carrefour d'enjeux pastoraux, touristiques et écologiques.

Ce promontoire herbeux conserve les traces d'un hameau planté au cœur d'anciens prés et prairies de fauche, utilisés comme pâturage d'intersaison par un éleveur ovin. Une des particularités de La Roche est sa ferme, dernière bâtisse encore debout du village d'Ubaye, ennoyé lors de la création de la retenue de Serre-Ponçon. Afin de préserver la mémoire des lieux, le Conservatoire du littoral a engagé en 2016 des travaux de restauration de la ferme qui menaçait de s'effondrer. Le projet ne consistant pas seulement à remettre debout des vieilles pierres à l'aide de techniques traditionnelles, il se devait d'offrir un logement confortable pour la garde du troupeau d'ovins, d'assurer la conservation d'une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe et d'accueillir éventuellement du public. Oui, mais comment ?

### L'idée d'un abri-bivouac

Après avoir exploré plusieurs pistes, le Conservatoire du littoral et le CEN

PACA ont opté pour un accueil de randonneurs de type abri-bivouac, c'est-à-dire le strict minimum sans électricité, ni eau surveillée. Le site étant accessible par le GR « Tour de pays de Serre-Ponçon » et par une piste depuis la route D954, il pouvait intéresser des marcheurs itinérants comme des randonneurs à la journée. En considérant les difficultés que pouvaient présenter un accès libre avec éventuellement un système de réservation, la gestion des clefs et de l'entretien des lieux, le projet s'est orienté vers un accueil encadré par des professionnels du tourisme. Un appel a été envoyé à des guides et accompagnateurs de moyenne montagne de la Vallée de l'Ubaye et du territoire de Serre-Ponçon pour évaluer leur intérêt pour ce projet.

### Les partenaires incontournables du projet

Williams Gillot (lire portrait p.31) et Stéphane Meuriot, accompagnateurs en moyenne montagne en Ubaye

ont tout de suite adhéré au projet et co-construit avec le CEN PACA et le Conservatoire du littoral les premières réflexions sur les modalités d'utilisation de la ferme. En pratique, le partenariat a pris la forme d'une convention d'utilisation temporaire de la ferme (signée à l'automne 2018) sur 3 ans. Pour l'instant, seuls deux accompagnateurs sont engagés dans le projet, mais la liste des bénéficiaires pourra évoluer annuellement. M. Williams Gillot, signataire de la convention au titre de « bénéficiaire référent » sera chargé d'être le représentant des professionnels du tourisme auprès de gestionnaires et de communiquer en début d'année civile la liste des accompagnateurs associés au projet. Une redevance de 150 euros par an est reversée par les professionnels au CEN PACA pour soutenir ses actions ainsi que l'organisation d'un événement par an (Nuit des étoiles, Nuit des refuges, Journées du patrimoine etc.). L'équipement et l'aménagement



La ferme de La Roche avant les travaux



Pendant les travaux

de l'abri-bivouac ont été réalisés par les accompagnateurs et Stéphane Lucas, conservateur bénévole, grâce à la récupération de mobilier auprès de centres de vacances et d'appel aux dons. La gestion des réservations sera réalisée via un planning en ligne. La ferme de La Roche a aujourd'hui l'allure d'un véritable refuge de montagne (même si ce n'en est pas un !). Ce sont désormais 16 personnes qui peuvent y être accueillies, et pour les randonneurs de passage, la bergerie et le poulailler restent accessibles en cas d'intempéries.

### Une nouvelle vie pour la ferme

Par ailleurs, cette restauration permet de soutenir l'activité pastorale en offrant de meilleures conditions d'accueil à une bergère lors des passages printaniers et automnaux de son troupeau. De plus, la colonie de Petit Rhinolophe présente dans l'enceinte de la ferme n'est désormais



Après les travaux

plus menacée par l'effondrement du bâtiment.

C'est la seconde vie de la ferme, un lieu qui répond aux besoins de son temps, à l'interface entre le soutien à l'élevage de montagne, la conservation

de la biodiversité et la valorisation des territoires.

Pour en savoir plus : <https://cenpaca.wixsite.com/la-roche>

Laura Granato

## PORTRAIT DE...



### Williams Gillot, accompagnateur en moyenne montagne en Ubaye

« Enfant du pays, j'ai parcouru nos montagnes depuis mon plus jeune âge. Après une première expérience professionnelle dans les arts graphiques, je suis revenu naturellement vers ma véritable passion, la montagne. Diplômé d'état d'éducateur sportif accompagnateur en montagne, j'aime faire découvrir aux enfants et aux adultes la faune, la flore, la géologie et le patrimoine dans ces immenses terrains de découvertes que sont les espaces montagnards. J'ai fait de l'étude de la nature sous toutes ses formes une véritable passion, et aujourd'hui, partager mes connaissances sur cet environnement qui m'est cher est pour moi une très grande satisfaction.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai adhéré au projet du Conservatoire du littoral et du CEN PACA autour de l'ancienne ferme de La Roche, ancien hameau de feu Ubaye, village noyé dans le lac de Serre-Ponçon. Cela fait de nombreuses années que je parcours ces lieux, et ainsi je peux grâce à cette nouvelle possibilité d'accueil, proposer aux randonneurs curieux, l'accès à ce site remarquable de la montagne, riche d'histoire, de faune et flore endémiques. C'est donc une motivation supplémentaire pour exercer mon métier de guide naturaliste. Tout au long de l'année, j'aurai à cœur d'organiser des sorties autour du site de La Roche avec différentes thématiques tels que : la vie d'autrefois des hameaux perchés de la vallée de l'Ubaye, balade autour des plantes comestibles, toxiques et médicinales, découverte de la faune sauvage en montagne, soirée d'observation du ciel étoilé... »

Contact : Alpes Rando Evasion - [williams.gillot@hotmail.fr](mailto:williams.gillot@hotmail.fr)

## La Flore thermoméditerranéenne

« Le 30 mars 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur organisait une sortie au départ de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) sur le thème de l'étage thermo-méditerranéen, animée par François Destré. Avec un temps splendide, la journée commençait sous les meilleurs auspices pour les 14 participants réunis. Après un bref exposé sur la géologie, l'histoire et le climat de Villefranche, la notion d'étage thermo-méditerranéen au point de vue du climat et de la végétation a été explicitée. Chaque participant s'est vu remettre un document listant plusieurs dizaines d'espèces rares ou localisées à rechercher, certaines indigènes et d'autres naturalisées.

Nous avons alors suivi un sentier bien aménagé à flanc de falaise avec de beaux points de vue et beaucoup de plantes intéressantes. Nous avons poursuivi notre balade en faisant le tour du Mont Boron par des sentiers. Fin de la balade vers 16h, il faut rentrer et trier les photos ! »



Mauve en arbre *Malva arborea*

Texte et photographies de François Destré



Euphorbe candélabre *Euphorbia candelebrum*



Lavatière maritime *Malva subovata*



Chardon à épingle *Carduus acicularis*

### HOMMAGE



« Nous avons appris avec une très grande tristesse la disparition d'un de nos adhérents des Alpes-Maritimes. François Destré, qui nous a quittés le 4 Juin 2019.

Tant par ses qualités humaines, de gentillesse, d'écoute et d'ouverture, que par ses compétences naturalistes (géologie, botanique, entomologie...), son implication dans les associations et son incroyable activité, il avait su installer dans son entourage et ses connaissances, des relations très fortes d'amitié et d'admiration.

François, tu nous manqueras beaucoup ! »

Henri Spini



Aloes des montagnes *Aloe marlothii*



Ail de Naples *Allium neapolitanum*



## Un secret de la steppe

La SCOP les Fées Spéciales et les biologistes de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau mettent leurs arts et leurs connaissances en commun pour apporter un nouveau regard sur le Criquet de Crau. Un film d'animation de 3 minutes, basé sur les résultats issus de la recherche scientifique et de sa gestion conservatoire, rappelle son existence et celle des espèces discrètes souvent oubliées de la Plaine de la Crau. Ce film est produit par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture 13, co-gestionnaires de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. En partenariat avec le WWF-Fond mondial pour la nature, la National Geographic Society, la Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Carrière de la Menuelle.

La plaine de Crau est une steppe méditerranéenne unique au monde dont seulement 20 % de la surface initiale subsiste aujourd'hui de façon fragmentée. Parmi les espèces animales qui y sont inféodées, plusieurs sont menacées d'extinction. C'est le cas d'un des plus gros criquets européens, endémique de cette steppe : le Criquet de Crau. Sa discrétion le rend difficile à détecter, et même s'il sait parfaitement se faire oublier, il est pourtant l'un des porte-drapeaux de la steppe de Crau. Si nous parvenons à sauvegarder ce criquet ici, en Crau, alors nous parviendrons peut-être à sauvegarder la steppe, ici et ailleurs.

Les films d'animation sont un moyen de sensibilisation approprié pour la sauvegarde d'espèces menacées car ils n'engendrent aucun dérangement des animaux et permettent de montrer l'invisible. La création

artistique apporte une dimension émotionnelle que la science et la conservation peinent à susciter auprès du grand public.

L. Tatin

**La Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur est disponible**



Sur les 175 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons, etc.) passées au crible des critères de la Liste rouge, le pourcentage des espèces menacées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 12 %, soit 21 espèces. Coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Stéphane Bence) avec le soutien financier de la Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été réalisée selon la méthodologie de l'UICN, la Liste rouge étant un indicateur privilégié pour suivre l'état de la biodiversité dans le monde. La Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur montre que les espèces menacées (classées en danger critique, en danger ou vulnérables) sont toutes inféodées à des milieux très ouverts, principalement les habitats marécageux, les bordures de rivières en tresses, les pelouses sèches méditerranéennes et méditerranéo-montagnardes, les pelouses alpines. Parmi elles, citons le Criquet rhodanien *Prionotropis rhodanica*, en danger critique d'extinction. L'espèce est strictement inféodée au coussoul de Crau, formation steppique et unique, qui a fortement régressé au

cours du 20<sup>e</sup> siècle. Autre espèce menacée, le Grillon des jonchères *Trigonidium cicindeloides*, classée en danger d'extinction. Cette espèce est très localisée avec une aire d'occupation très restreinte, du fait de la dégradation, du morcellement et de la régression de son habitat, les zones humides.

S. Bence

## Aigles de Bonelli : les déplacements de juvéniles en ligne

Sur les 24 Aigles de Bonelli juvéniles équipés d'une balise GPS en 2017-2018, les déplacements de 8 jeunes s'étant dispersés à grande distance ont été mis en ligne : [www.aigledebonelli.fr](http://www.aigledebonelli.fr). Un suivi aujourd'hui terminé, suite à leur décès (5 électrocutions) ou en raison de la perte de signal de leur balise (3 cas). Les sites de naissance comme les déplacements dans la zone de référence n'apparaissent pas, afin de préserver la quiétude des individus sur les sites régulièrement fréquentés. Le suivi télémétrique des Aigles de Bonelli juvéniles porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Salsepareille s'inscrit dans le cadre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli, sous l'égide du CRBPO et financé par la Direction départementale des territoires et de la mer du Gard et le Ministère en charge de l'environnement pour la période 2017-2020. L'objectif de ce programme est de mieux identifier les causes de mortalité, mais aussi d'identifier des zones d'erratique non connues.

C. Ponchon

## Bonelli Infos n°20

Le nouveau Bonelli Infos est en ligne. Très complet, celui-ci détaille le suivi de l'espèce en 2017 et 2018. Pour le consulter : [www.aigledebonelli.fr](http://www.aigledebonelli.fr).

C. Ponchon



# Agenda

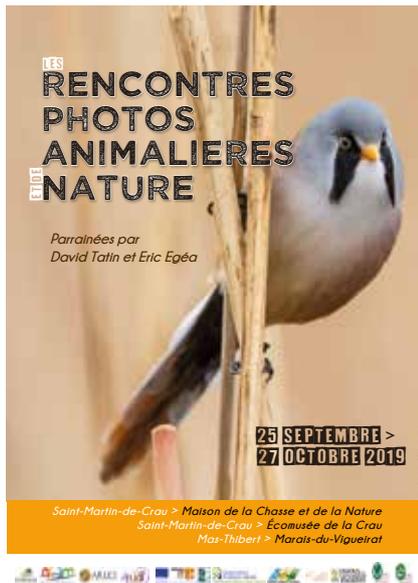
## ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

### Rencontres photographiques animalières et de nature

Du 25 septembre au 27 octobre 2019

Cette année, dans le cadre du projet de valorisation touristique de la Crau et de la Camargue à l'est du grand Rhône, la Maison de la Chasse et de la Nature de Saint-Martin-de-Crau s'associe avec l'Ecomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat pour accueillir la 10<sup>e</sup> édition des Rencontres.

Prises ici ou ailleurs, les photographies d'amateurs comme de professionnels seront mises à l'honneur dans les trois sites sous le parrainage exceptionnel de deux photographes naturalistes talentueux : David Tatin ([www.david-tatin.com](http://www.david-tatin.com)) et Eric Egéa ([www.eric-gea-photomacro.com](http://www.eric-gea-photomacro.com)).



### Concours photo des Rencontres Du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet 2019

Ce concours photo est organisé en parallèle des Rencontres photographiques animalières et de nature. Les candidats pourront concourir dans plusieurs catégories : oiseaux, mammifères, autres animaux (amphibiens, insectes...), macro, paysages, la nature et l'homme. Les meilleures photos seront exposées pendant les Rencontres.

Plus d'infos sur les conditions de participation aux Rencontres et au Concours : [www.cen-paca.org/ecomusee](http://www.cen-paca.org/ecomusee)

### « Au banquet des Gypaètes »

Du 22 novembre 2019 au 1<sup>er</sup> mars 2020

Garde technicien sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau, Yann Toutain est également un naturaliste passionné et un photographe de talent. A travers cette exposition d'une vingtaine de photographies grand format, il souhaite sensibiliser le public à la protection des vautours. Ces volatiles souvent mal-aimés sont de véritables nettoyeurs de la nature et des maillons essentiels du cycle de la vie en montagne. Ici, il nous fait découvrir le ballet de ces rapaces à travers une des espèces les plus emblématiques : le Gypaète barbu. « Au banquet des Gypaète » chacun attend son tour pour pouvoir se sustenter : Grand corbeau, Vautour fauve, Milan royal, Vautour percnoptère, Vautour moine n'ont qu'à bien se tenir ! Ce travail remarquable, fruit de plusieurs années de

travail rejoindra les cimaises de l'Ecomusée de la Crau en fin d'année 2018 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2020.



Gypaète barbu

### Chasses au trésor de l'Ecomusée de la Crau

Toute l'année

À pied, à vélo ou en combinant marche et voiture, vous mènerez l'enquête à la recherche des trésors de la Crau... Trois parcours vous sont proposés au départ de l'Ecomusée de la Crau pour découvrir un espace naturel hors du commun, riche en biodiversité et au patrimoine rural unique, la plaine de la Crau. Ce projet est co-porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône-Pays d'Arles. Il s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet LEADER géré par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles, et bénéficie d'un financement de l'Union Européenne (FEADER) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



## VENIR À L'ÉCOMUSÉE

Maison de la Crau  
2, place Léon Michaud  
13310 Saint-Martin-de-Crau  
Tél. : 04 90 47 02 01  
[ecomusee.crau@cen-paca.org](mailto:ecomusee.crau@cen-paca.org)  
[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)  
Ecomusée de la Crau

Ouvert du mardi au dimanche  
de 9h à 17h  
Fermé le dimanche en juillet et  
août, les 25 décembre,  
1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai  
Plein tarif : 5 €  
Tarif réduit : 3,50 €  
Visites guidées : 7 €

# BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON

## Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

### ADHÉSION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE EN COURS

#### JE SOUSSIGNÉ(E),

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

E-mail : .....

#### SOUSCRIS UNE ADHÉSION

(Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019)

individuelle (25 €)

familiale (30 €)

chômeur, personne à faible revenu, étudiant (15 €)

association, entreprise, collectivité territoriale (75 €)

#### Réception des informations et des publications

• J'accepte de recevoir par mail la newsletter et les informations ponctuelles du CEN PACA

OUI  NON

• Je souhaite recevoir la revue Garrigues + la brochure des activités nature (2 fois/an) :

par mail  par courrier

#### FAIS UN DON

##### Actions vertes

Une Action verte est un don souscrit par un particulier ou une personne morale pour un projet d'acquisition, de gestion de sites biologiquement sensibles ou de protection d'espèces menacées. Les Actions vertes viennent compléter les autres financements reçus par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les sommes collectées sont mobilisées en une ou plusieurs fois selon l'avancement du projet.

(Cochez la(les) case(s) de votre choix) :

Aigle de Bonelli - 35 € X .....

Chauves-souris de la Baume-Granet (06) - 35 € X .....

Chauves-souris d'Entraigues (83) - 35 € X .....

Flore remarquable des Alpes-Maritimes (06) - 35 € X .....

Patrimoine naturel des Ocres de Vaucluse (84) - 35 € X .....

Espèces végétales rares - 35 € X .....

Plaine des Maures et Tortue d'Hermann (83) - 35 € X .....

Plaine de la Crau (13) - 35 € X .....

Prairies humides de l'Enchrême (04) - 35 € X .....

Réserve biologique de Fondurane (83) - 35 € X .....

Reconquête du Cap Taillat (83) - 35 € X .....

Vieilles forêts patrimoniales - 35 € X .....

Zones humides des Alpes du Sud (04/05) - 35 € X .....

##### Soutien à l'ensemble des activités du CEN PACA

15 €  30 €  50 €  100 €

Autre montant : ..... €

**Veillez trouver ci-joint mon règlement total de ..... €\* (Chèque à l'ordre du CEN PACA)**

Fait à ....., le ..... / ..... / 20 .....

Signature :

**Bulletin et règlement à renvoyer au**  
**CEN PACA, Immeuble Atrium Bât. B, 4 avenue Marcel Pagnol**  
**13100 Aix-en-Provence**

\*Le don d'un particulier à une association, une fondation ou un organisme à but non lucratif d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Le don d'une entreprise donne droit à une réduction de son impôt de 60 % du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires. En début d'année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur adresse à chaque donateur/adhérent un reçu fiscal correspondant au montant total de ses dons (adhésion comprise) versés l'année précédente.

# Aidez-nous à acheter des boisements remarquables !

## Souscrivez des **ACTIONS VERTES\***

Ce sont les stades les plus avancés du cycle forestier - à savoir les stades de maturité, de sénescence et d'effondrement - qui sont les éléments clés de la biodiversité forestière. En effet, 25 à 30 % des espèces d'une forêt naturelle dépendent du bois mort et des très vieux arbres.

Or, ce sont également ceux qui sont les moins bien représentés dans les forêts de la région, du fait de la jeunesse de nombreux boisements issus de la reconquête forestière et du fait des modalités d'exploitation forestière qui laissent peu de place à la maturation des boisements.

De ce fait, de nombreuses espèces inféodées aux vieux arbres sont particulièrement rares : le Pique-prune *Osmoderma eremita* est une de ces espèces emblématiques.

A travers différents projets, telles que l'acquisition des sites de Font de Mège (Entrepierras) et du Bois de La Régente (Saint-Vincent-sur-Jabron) dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Conservatoire souhaite mener des actions de conservation des vieux boisements. Plusieurs opportunités d'acquisition s'offrent à nous et nous avons besoin de votre aide pour leur financement ! Ces acquisitions, associées à d'autres outils de protection, permettront de constituer petit à petit et grâce à votre soutien, une trame de boisements en libre évolution et riches en vieux arbres !

\*Souscrire un don via le formulaire p.35 ou via le site internet [www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org) (rubrique « Nous soutenir »)



Vieux chêne, réservoir de biodiversité © Louis Sapey-Tromphe

Pique-prune *Osmoderma eremita* © Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Le bulletin Garrigues est édité grâce au soutien financier de :



Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont possibles grâce au soutien de ses partenaires, dont :



 **Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**CEN PACA**

Immeuble Atrium Bât. B  
4, avenue Marcel Pagnol  
13 100 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98

e-mail : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)

[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)



 **Conservatoires  
d'espaces naturels  
La Fédération**

Le CEN PACA est membre  
de la Fédération des Conservatoires  
d'espaces naturels